

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le capitalisme libéral, par Henri de Man. — La situation économique de la Belgique. (Février-mars 1931.) — Chronique : l'industrie des œufs conservés en Belgique. — Statistiques.

LE CAPITALISME LIBÉRAL

par M. Henri de MAN,

Professeur à l'Université de Francfort-sur-le-Mein.

Rien n'est plus instructif que de comparer le diagnostic que le professeur Bonn a fait de la crise de l'économie allemande avec celui que font, de la crise économique en Angleterre, ses collègues britanniques. Il en est trois qui se prêtent particulièrement à cette comparaison : J. M. Keynes, J. A. Hobson et G. D. H. Cole. Chacun d'entre eux a récemment publié un ouvrage sur ce sujet (1). Tous trois, bien que représentant des nuances d'opinion politique variant entre le centre droit du Labour Party et le centre gauche du parti libéral, s'affilient intellectuellement, en tant qu'économistes, aux traditions de cette doctrine libérale anglaise dont se réclame le professeur Bonn.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est que ces trois auteurs accordent à la situation monétaire une importance bien plus grande que ne le fait Bonn, qui critique surtout la structure sociale particulière de l'économie allemande. Tous trois, cependant, sont loin d'adhérer à la vieille théorie orthodoxe des « crises monétaires pures ». Ils voient, au contraire, — bien qu'avec une acuité différente — que les dérangements du crédit se rattachent étroitement à un trouble beaucoup plus général, dû notamment aux progrès de la productivité industrielle. Mais ils sont Anglais, donc moins intéressés aux explications lointaines des causes profondes

qu'à la découverte des causes immédiates sur lesquelles on peut agir sur-le-champ. Ainsi, ils essaient naturellement, non point d'établir une nouvelle théorie universelle des crises, mais de découvrir à quels endroits on peut faire intervenir la volonté humaine pour accélérer le retour à la prospérité. Et ils sont à peu près d'accord — du moins Keynes et Cole le sont nettement — pour dire que le principal de ces endroits, le plus accessible en tout cas, est celui où se fait la distribution du capital-or — donc la politique monétaire et bancaire. Ils ne diffèrent là-dessus qu'à propos des modalités d'interprétation et d'application.

Keynes préconise depuis longtemps un « système dirigé » du crédit et de la circulation monétaire. Dans de nombreux écrits théoriques, il a essayé de démontrer qu'il est illusoire de se fier, comme le faisaient les doctrinaires de l'époque classique, à l'ajustement mutuel de la production et de la consommation par le jeu concordant des lois qui gouvernent, d'une part, le prix des marchandises, d'autre part, le prix de l'or. D'après lui, la quantité d'or nouvellement acquise par les banques et les frais de production de cet or varient trop, et selon des causes trop indépendantes de l'allure générale du marché des marchandises, pour garantir un niveau tant soit peu stable des prix. Pour la même raison, on ne peut espérer qu'un système de crédit pareillement réglé puisse fluctuer selon les besoins du système de production. Le système « dirigé » que Keynes réclame implique une beaucoup plus grande latitude, pour les banques, de régler la circulation

(1) J.-M. Keynes, « A Treatise on Money », 2 volumes, Macmillan, Londres, 1931. — J.-A. Hobson, « Rationalisation and Unemployment : an economic Dilemma », Allen et Unwin, Londres, 1930. — G.-D.-H. Cole, « Gold, Credit and Employment », Allen et Unwin, Londres, 1930.

monétaire et le taux du crédit, d'après d'autres considérations encore que le maintien d'une relation stable par rapport aux réserves d'or.

Je me borne à signaler en passant que ces considérations théoriques aboutissent dans la pratique à des revendications comme celles-ci : une constitution plus élastique à donner aux banques d'émission, pour leur permettre de laisser une marge plus considérable entre le prix d'achat et le prix de vente de l'or ; une plus grande latitude en accordant des crédits ; une plus forte restriction des mouvements internationaux de l'or ; une faculté étendue d'émettre du papier-monnaie selon les besoins de la production, etc. On sait d'ailleurs, par les controverses qui s'y sont rattachées, quelles conclusions Keynes a tiré de tout cela, et dans sa critique du régime des réparations sous le Traité de Versailles, et dans son programme d'action bancaire internationale. Mais ceci importe moins, pour l'instant, que le diagnostic général que Keynes fait de la crise actuelle.

Il en voit la cause principale dans un état de déséquilibre entre le volume de l'épargne et le volume du placement productif des capitaux. Il ne considère comme placement productif que celui qui sert directement le développement de la production industrielle. Employer l'argent à des spéculations commerciales à court terme, le placer dans une caisse d'épargne, acheter des titres de rente ou des obligations d'emprunt public, tout cela ne constitue donc pas, à ses yeux, des placements productifs.

Si l'on se rappelle que Bonn considère l'appauvrissement de la classe rentière comme l'une des causes du malaise économique de l'Allemagne, on sera frappé par le contraste des opinions : pour l'économiste libéral allemand, on épargne trop peu, pour l'économiste libéral anglais, on épargne trop. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, qu'ils puissent avoir raison tous deux, car la situation des deux pays est fort différente.

D'ailleurs, les deux opinions s'accordent sur un point essentiel, c'est qu'une cause primordiale de la crise consiste dans le manque du pouvoir d'achat. Bonn, dans un pays pauvre en capital, regrette le manque d'épargne, qui aggrave la disproportion entre un capital fixe trop grand et un capital variable trop petit, et diminue le potentiel de consommation. Keynes, dans un pays à capital abondant, regrette qu'une trop grande partie de ce capital reste improductive. En somme, il ne désire pas que l'on épargne moins, mais bien que l'on place dans l'industrie une plus grande partie de l'argent épargné. Voilà notamment à quoi il veut faire servir son système de « crédit dirigé ». Il croit que les banques pourraient exercer, à ce point de vue, une action suffisamment décisive — à condition qu'elle soit entreprise internationalement — pour renverser le mouvement de la conjoncture. Il leur recommande, par exemple, de diminuer très fortement, par rapport au crédit à court terme, le taux d'intérêt du crédit à longue échéance ; il pense que cela encouragerait l'achat de valeurs industrielles dont le rendement actuel probable ne dépasse pas suffisamment le

taux d'intérêt bancaire, et ne tente donc pas assez les épargnants. Il préconise aussi que les banques, pour donner au mouvement une impulsion initiale, achètent de grosses quantités d'obligations et de titres d'emprunt. De cette façon, on ferait d'une pierre deux coups, car l'argent ainsi mis en circulation raviverait le marché, et l'on provoquerait une hausse des obligations qui, en diminuant leur rendement relatif en intérêts, inciterait davantage les capitalistes à acheter des actions industrielles.

Quoiqu'on puisse penser de pareil programme, il faut connaître la vénération presque idolâtre des économistes anglais pour certains « principes immuables », tels l'étalon d'or et le « taux général du profit » cher à Marshall, pour bien apprécier l'audace hérétique de ce théoricien, qui est en quelque sorte l'économiste attitré du parti libéral anglais.

* * *

Depuis lors, d'ailleurs, Keynes est allé encore plus loin dans la voie de l'hérésie, en proposant, comme remède à la situation du Royaume-Uni, une expérience de protectionnisme douanier à caractère fiscal. L'article dans lequel il a exposé ce plan (2) a fait beaucoup de bruit. Une partie de son effet sur l'opinion publique provient sans doute de l'élément de sensation qui se rattache à une conversion aussi surprenante. Mais il vaut la peine d'en parler aussi à cause de la lumière qu'il jette sur la situation réelle de ce libéralisme économique anglais, sur lequel le professeur Bonn met tant d'espoirs.

Voici, en résumé, comment Keynes y argumente :

La crise actuelle est une crise des prix et non une crise de la production. La productivité de l'industrie anglaise a fortement augmenté depuis la guerre. « Avec trois quarts de notre capacité industrielle en opération, nous pouvons actuellement produire autant de richesse qu'avec notre capacité entière il y a quelques années. » Le mal n'est donc « pas le manque de moyens matériels pour soutenir un *standard of life* élevé, mais un dérangement de l'organisation et du mécanisme par lesquels nous achetons et nous vendons l'un à l'autre ». L'effet de ce dérangement, c'est que la marge du profit, qui sépare les frais de production des prix des produits, est devenue trop petite par la chute des prix, d'où l'anémie du capital au service de la production et le chômage.

Or, il y a deux méthodes pour augmenter la marge du profit : l'expansion et la contraction. La contraction consiste à réduire les frais de production, l'expansion à augmenter la demande.

Keynes se réclame, en principe, de la méthode expansionniste. Il maintient ses objections anciennes à la politique de la contraction. En réduisant les salaires et les dépenses publiques, on peut, sans doute, favoriser l'exportation ; mais il suffit que les autres

(1) Dans la revue hebdomadaire « The New Statesman and Nation », numéro du 7 mars 1931, sous le titre « Proposals for a Revenue Tariff ».

pays industriels agissent de même — et c'est ainsi que les choses se passent dans la réalité — pour que cet avantage devienne en majeure partie illusoire. Par contre, on réduit sans coup férir la demande sur le marché intérieur. « Les avantages, pour les employeurs, d'une réduction générale des salaires, sont moins grands qu'ils n'y paraissent. Chaque employeur voit l'avantage qu'il y a pour lui-même à réduire les salaires qu'il paie, mais il perd de vue les conséquences, et de la diminution des revenus de ses clients, et de la réduction de salaires dont profiteront ses concurrents. » Pour ces motifs, et en outre pour des raisons de justice sociale et de stabilité politique, il faut préférer la méthode de l'expansion du marché.

Ceci revient, selon la vieille tradition du libéralisme anglais, à maintenir en même temps les prix aussi bas que possible, pour favoriser l'exportation, et le niveau de vie aussi haut que possible, pour développer le marché intérieur. Keynes déclare qu'il est toujours convaincu qu'à la longue, cette méthode est la seule bonne, ne serait-ce que parce qu'elle ne jette pas le manche après la cognée et favorise les tendances qui, seules, peuvent vaincre les dépressions par l'appel naturel des prix diminués à la demande renouvelée.

Mais — il y a un mais : dans les conjonctures actuelles, Keynes croit que la méthode expansionniste est aussi inapplicable que l'autre. Elle ne peut sortir ses effets qu'à la longue ; or, ce qu'il faut de toute urgence, c'est une impulsion initiale qui, sans délai, arrête la progression du chômage, empêche l'Angleterre de se lancer dans la « course internationale à la famine » par la contraction des salaires et des services sociaux, et restaure sur le champ la confiance qui peut amener de nouveaux capitaux à la production industrielle, et donc déclencher le mouvement de retour du pendule cyclique.

Au contraire, Keynes craint que les effets immédiats d'une politique expansionniste suffisamment énergique pour être efficace seraient défavorables, et cela à un moment de crise aiguë, où l'Angleterre ne peut plus se payer le luxe d'un traitement à longue échéance. Actuellement, argumente-t-il, il y aurait un danger grave à mettre en question l'étalon d'or par l'inflation, même minime, qu'entraînerait inévitablement la méthode expansionniste ; car cela entamerait le prestige de l'Angleterre et disloquerait encore plus le marché international. La solution, qui était bonne il y a deux ou trois ans, quand il ne s'agissait encore que du malaise latent de l'Angleterre seule, devient extrêmement périlleuse en époque de crise mondiale aiguë ; d'autant plus qu'elle impliquerait une crise budgétaire de l'Etat, qui ébranlerait encore plus la confiance.

Alors ? Alors, il faut, tout en épargnant au budget de nouvelles charges pour les services sociaux, augmenter les ressources de l'Etat susceptibles d'être employées à l'expansion de la production. Et il faut avant tout, et immédiatement, stimuler la production des industries d'exportation — même au prix d'un « léger »

et « temporaire » renchérissement de la vie. Bref, il faut protéger — pardon, « encourager » l'industrie anglaise par des droits d'entrée « fiscaux », selon un tarif général, à maintenir jusqu'au retour des prix de 1929. Keynes le formule à peu près ainsi : 15 p. c. des droits *ad valorem* sur tous les produits manufacturés ou mi-finis ; 5 p. c. sur les denrées alimentaires et certaines matières premières n'entrant que peu ou prou dans les produits d'exportation ; franchise de droits pour les matières premières des industries d'exportation, comme la laine et le coton.

Peut-être ne devrait-on pas accorder trop d'importance à ces propositions, si elles ne trahissaient vraiment que l'état d'âme d'une personnalité isolée, quelque éminente qu'elle soit. Il faut bien dire d'ailleurs qu'elles ont été avancées sous une forme assez sommaire, légère presque, qui a fait la partie belle à ses critiques. Mais ce qui leur donne une importance dépassant celle d'une conversion individuelle, ce qui les rend inquiétantes même pour tous ceux qui, comme moi, croient plus que jamais à la nécessité de combattre la panique qui nourrit le protectionnisme, c'est qu'elles ne sont pas un fait isolé. Loin de là. Elles font partie d'un ensemble de symptômes qui trahissent le progrès du protectionnisme jusque dans les rangs du libéralisme et — soit dit entre parenthèses — du socialisme anglais.

Car Keynes a beau dire « régime provisoire », on ne s'imagine pas bien comment l'accord des partis (1) qu'il suggère pourrait garantir l'abrogation de ce tarif douanier à un moment déterminé automatiquement par le mouvement des indices des prix. Il devrait être clair, pour un homme qui tire si justement argument de l'importance de l'élément psychologique, qu'une pareille victoire de la thèse protectionniste ne serait pas faite pour gâter l'appétit des « Tariff Reformers ». En vérité, Keynes ressemble un peu à un médecin qui dirait : « Voyez où vos drogues ont conduit notre malade ! Il est si près de la mort que seule une opération radicale pourrait le sauver. Aussi je reste partisan de cette opération, mais en principe seulement, car je crains qu'il ne soit trop affaibli pour la supporter. Donc, par mesure de transition, donnons-lui une triple dose de vos drogues que je continue — toujours en principe — à abhorrer. S'il en réchappe, il sera toujours temps de l'opérer. » Cela n'est vraiment pas assez logique pour être convaincant. Aussi bien, cela fournit-il matière aux marxistes pour étayer leur thèse du suicide du libéralisme, prêt à toutes les concessions et à toutes les échappatoires réactionnaires plutôt qu'à reconnaître les véritables causes sociales de la disproportion entre la production et la consommation.

* * *

C'est raison de plus pour examiner les thèses de deux économistes qui, comme Hobson et Cole, se réclament en même temps, si l'on peut dire, du socialisme politique et du libéralisme économique. La formule ne leur fait pas injustice, je pense, car ils s'apparentent

tous deux à l'école du *guild socialism*, de ce socialisme corporatif et anti-étatiste qui fait confiance à l'action combinée de l'ascension sociale de la classe ouvrière et de l'initiative économique des individus et des groupements libres. A ce titre, comme à d'autres, ils sont assez représentatifs de l'opinion moyenne du Labour Party, dont la croyance économique trahit beaucoup plus l'influence des doctrines libérales que celle du marxisme continental.

Cole est, lui aussi, partisan du « crédit dirigé ». C'est dire qu'il reconnaît l'importance du facteur monétaire dans la succession des phases de dépression et de prospérité. Mais il se distingue de Keynes en ce qu'il subordonne beaucoup plus que lui l'opération de ce facteur à celle de la surproduction des marchandises.

Si Keynes insiste sur la nécessité de passer de l'épargne au placement productif, Cole fait porter l'accent sur la distinction à établir entre diverses formes de ce placement. Tandis que Keynes, surtout dans ses ouvrages récents, voudrait avant tout voir se développer les industries d'exportation, Cole met à l'avant-plan le développement du marché intérieur. Car il ne se contente pas, comme Keynes, de dire « produire » pour sortir de la crise; il voit aussi qu'il s'agit d'assurer la vente, donc la consommation. En somme, il porte le problème plus avant que Keynes; celui-ci traite la crise un peu comme si elle ne se distinguait guère des crises du XIX^e siècle, et comme si tout était dit avec le rétablissement de la marge de profit. Cole, au contraire, part d'une question beaucoup plus vaste: comment réduire le chômage?

Cette distinction n'est nullement une subtilité théorique. Au contraire, elle entre au cœur des questions pratiques les plus importantes que pose la crise mondiale actuelle. Car s'il est vrai que la crise est due pour une grande partie à la disproportion entre la productivité industrielle et la puissance d'absorption du marché, il est clair que le retour d'une phase cyclique ascendante ne résoudrait pas encore le problème du chômage chronique. S'il y a, pour des raisons inhérentes aux conditions de production elles-mêmes, disparité permanente entre la capacité de produire et la capacité de consommer, on peut faire le troc de producteurs à consommateurs par n'importe quel intermédiaire d'échange, et en organiser le fonctionnement avec n'importe quel raffinement, on ne parviendra jamais à supprimer la différence entre la quantité des biens productibles et celle des biens consommables — sauf par le moyen actuel qui consiste à laisser chômer une partie de l'industrie.

Voilà, en définitive, le fond de la différence entre Keynes, d'une part, et Cole ou Hobson, d'autre part, peut-être même faudrait-il dire entre la thèse libérale et la thèse socialiste, marxiste ou non.

Le diagnostic que fait Cole, cependant, ressemble très fort, par son point de départ, à celui de Keynes. Cole n'a jamais partagé, il est vrai, les objections de Keynes contre le retour à l'étalon d'or; il juge celui-ci indispensable, ne serait-ce qu'à cause de la nécessité

de préserver le taux du change et les profits que la City retire des transactions du « clearing » international. Mais il croit, comme Keynes, que l'on ne peut pas, sans courir au désastre, laisser les fluctuations du prix de l'or déterminer librement celles des autres prix. Parce que, dit-il, « des prix et des taux d'intérêt variables sur le marché intérieur sont des conditions nécessaires de la stabilité du taux du change international », « on ne peut pas stabiliser en même temps les taux du change et les prix, la valeur extérieure et la valeur intérieure de notre argent. Nous pouvons faire, peut-être, l'une ou l'autre de ces choses; nous ne pouvons faire les deux ». L'Angleterre, pour de bonnes raisons, ayant choisi la stabilisation du change, doit renoncer à l'avantage indiscutable que procurerait la stabilisation des prix par la manœuvre de la déflation et de l'inflation, car c'est à cela que reviendrait toute méthode de fixer la valeur de la monnaie en marchandises (comme l'ont proposé le professeur Fisher aux Etats-Unis et les protagonistes de la Roggenmark en Allemagne), au lieu de la faire correspondre à celle d'une quantité déterminée d'or.

Néanmoins, Cole croit que l'on peut, tout en maintenant le taux du change, « s'émanciper, dans une certaine mesure, de la domination que les variations de l'afflux d'or sont capables d'exercer sur notre politique d'émission et de crédit ». Il faudrait pour cela maintenir les réserves d'or nécessaires au commerce extérieur, mais laisser plus d'élasticité au régime intérieur, et régler l'émission et le crédit selon la marche générale des affaires et non uniquement selon le marché de l'or.

Jusque-là, rien de bien saillant ne sépare la thèse de Cole de celle de Keynes. Mais la différence apparaît dès que l'on considère le but ultime proposé. Car alors que Keynes semble croire qu'une fois le commerce extérieur ravivé par un accroissement d'exportation, tout le reste viendrait pour ainsi dire par surcroît, Cole renverse l'enchaînement des causes et effets: attaquer le chômage d'abord, et créer ainsi une demande accrue à l'intérieur. Le crédit facilité que désire Cole pour surmonter la stagnation actuelle devrait être dirigé, non point vers la stimulation de la production quelle qu'elle soit, mais bien vers des objectifs déterminés et limités, en premier lieu vers les industries capables de désengorger le plus rapidement le marché du travail. Certes, il faut, selon Cole, faire tout ce que l'on peut pour raviver l'exportation; mais il faut le faire avec discernement, et il faut faire plus que cela.

D'abord, il ne servirait pas à grand'chose d'améliorer le bilan commercial extérieur si cette amélioration était achetée par une réduction correspondante du marché intérieur, telle que l'entraînerait la diminution générale des salaires ou le renchérissement de la vie par le protectionnisme douanier. (Ici, Cole aurait pu citer l'exemple actuel de l'Allemagne, où le formidable bilan commercial extérieur, favorisé par la baisse des salaires, ne résoud aucunement le problème de la sous-consommation.) Ensuite, il faut, pour encoura-

ger l'exportation, distribuer le crédit de façon à favoriser les branches de production les mieux disposées à l'égard de la « rationalisation ». Cole entend par là tout ce qui est susceptible d'éliminer le gaspillage et les doubles frais. Cela implique surtout une organisation plus simple, moins anarchique et moins coûteuse des méthodes de vente, par exemple dans les industries houillère et textile, ou des procédés techniques et commerciaux dans la production du beurre et des œufs, de façon à endiguer l'importation venant de pays à outillage plus moderne.

Mais Cole maintient que, même si tout cela était fait, l'essentiel resterait à faire. « Je suis d'accord pour dire », écrit-il, « que le commerce extérieur est très important. Mais il ne nous offre pas la solution du problème du chômage. Quiconque s'imagine résoudre les problèmes de l'industrie cotonnière du Lancashire en reconquérant aux cotonnades les marchés perdus dans l'Extrême-Orient, où le problème du charbon en ramenant au niveau d'avant-guerre l'exportation et l'approvisionnement des navires, à un prix rémunérateur dans les conditions actuelles de la production, poursuit une chimère. La demande extérieure de nos marchandises peut s'étendre; j'espère et je crois qu'elle le fera. On peut faire beaucoup pour garder et développer nos débouchés internationaux par une organisation plus efficiente de la production et de meilleures méthodes de débit. Qu'on le fasse donc, pour éviter que les marchés que nous détenons encore ne suivent le chemin de ceux que nous avons déjà perdus. Il reste à reconnaître le fait désagréable que nous ne pouvons attendre, de l'expansion de notre commerce d'outremer, l'absorption de nos chômeurs. La demande n'est pas assez expansible. Il nous faudra toute notre énergie pour conquérir et maintenir un volume d'exportation correspondant à celui d'avant-guerre, sans parler de l'augmenter de façon à pouvoir absorber et notre population ouvrière plus nombreuse, et la productivité accrue par la rationalisation de l'industrie. Nous devons chercher plus près de nous les moyens de donner du travail aux chômeurs. Le grand réservoir de la demande non utilisée se trouve dans les besoins de notre propre peuple. C'est le marché intérieur, illimité dans sa potentialité de demande, qu'il faut étendre pour guérir la maladie du chômage, plutôt que le marché extérieur, limité par l'industrialisation croissante des autres pays. »

Cole se rend bien compte, évidemment, de ce que cela ne peut pas se faire par la seule politique bancaire. Il préconise, à titre de mesure immédiate, l'intervention de l'Etat, qui devrait, grâce surtout à de gros emprunts extraordinaires que les banques auraient à faciliter, entreprendre, ou plutôt confier à des corporations ad hoc, l'exécution de multiples travaux publics. S'il n'espère pas de ces mesures, même entreprises sur une très vaste échelle, une solution complète du problème du chômage, il en attend, tout au moins, sur le marché intérieur, le minimum de stimulation de la demande qu'il faut pour dépasser le point mort de la stagnation.

Sur tous ces points, les vues de Hobson ne se différencient guère de celles de Cole, mais elles s'écartent encore plus explicitement que celles-ci des opinions de Keynes quant au caractère essentiel de la crise actuelle.

Tandis que Keynes oppose l'épargne et le placement productif, Hobson oppose l'épargne et la consommation. Il accorde moins d'importance que Keynes et Cole à la situation monétaire en tant que cause, et est donc moins optimiste quant à la possibilité de vaincre la crise par l'intermédiaire de la politique d'émission et de crédit. La marche de l'inflation et de la déflation a été si diverse selon les pays qu'à son avis, « il n'est pas possible d'attribuer la dépression mondiale actuelle à une quelconque ligne de conduite financière en tant que cause principale. » La cherté de l'argent n'est pour lui qu'un symptôme. Elle peut signifier deux choses différentes: trop peu d'argent en circulation, et une mauvaise distribution de cette circulation.

Hobson ne nie pas le premier phénomène, mais il l'attribue à une disette relative plutôt qu'absolue. Les ressources du monde en or n'augmentant qu'en raison de 2 p. c. par an environ, ce coefficient reste considérablement inférieur, depuis plusieurs années, à celui de l'accroissement de la productivité et de la production, d'où la chute des prix. Mais il reste à savoir pourquoi cette chute des prix n'entraîne pas une augmentation correspondante de la demande. Hobson en voit l'explication dans ce qu'il appelle le « over-saving », l'accumulation de l'argent entre les mains d'une minorité de riches, au détriment des masses dont la puissance d'achat se trouve ainsi relativement réduite. La solution du problème de la crise ne peut donc consister qu'en une autre répartition des revenus, établissant un équilibre sain entre l'épargne et la dépense, ou, si l'on préfère l'exprimer ainsi, entre l'argent employé à la capitalisation et l'argent qui sert à satisfaire les besoins de consommation des masses. En temps de prospérité, cette redistribution des revenus peut s'effectuer progressivement par la hausse des salaires; en temps de crise, cette solution étant matériellement impossible, la seule intervention radicalement efficace est de nature politique. Il appartient à l'Etat d'étendre « les services sociaux », de façon à maintenir ou développer la puissance d'achat des masses salariées, à l'aide de contributions frappant les revenus des non-salariés.

Cet exposé sommaire des vues de J. A. Hobson suffit sans doute à mettre en lumière en quoi il se rapproche le plus de la thèse marxiste de la surproduction chronique, à considérer en réalité comme une sous-consommation due à l'accumulation croissante de la plus-value, donc au fait que la productivité industrielle augmente plus vite que les salaires. Mais il apparaît aussi ce qui sépare les prémisses de Hobson de celles de Marx, et le range, malgré ses conclusions hérétiques, à l'extrême gauche de l'école libérale orthodoxe. Car Hobson, lui aussi, part de l'hypothèse traditionnelle, selon laquelle chaque marchandise jetée sur le marché est nécessaire-

ment accompagnée d'une quantité correspondante de « puissance d'achat » sous une forme quelconque, de sorte qu'il suffirait d'en diriger autrement la distribution et l'emploi pour sortir de la difficulté.

En résumé, voici ce qui me semble ressortir de la confrontation des théories de Bonn avec celles de ses vis-à-vis britanniques :

En Allemagne, il y a trop peu de capital rentier, en Angleterre, il y en a trop. En Allemagne, on a rationalisé trop vite, en Angleterre, trop lentement. En Allemagne, trop de monopolisme, en Angleterre, trop de concurrence. En Allemagne, trop d'organisation, en Angleterre, trop peu. En Allemagne, on subit le contre-coup de l'inflation de 1923, en Angleterre, celui de la déflation de 1925.

Et cependant, il serait absurde de conclure de tout cela qu'il n'y aurait dans ces deux pays que des crises locales, dont la coïncidence serait l'effet d'un simple hasard, et non de causes communes ou générales. Je sais qu'il y a des économistes qui essaient de séparer ainsi la crise européenne de la crise américaine — thèse très discutable à mon avis, mais enfin défendable. Par contre, on sortirait tout à fait du domaine de ce qui se peut sérieusement discuter en prétendant que la crise qui frappe actuellement tous les pays européens n'est, dans sa simultanéité, que l'effet d'une série de coïncidences. Le bon sens élémentaire indique que, en dépit des aspects variés qu'elle revêt selon la structure particulière des économies nationales, elle est bel et bien crise mondiale s'étendant sur tous les pays à production capitaliste.

Dès lors, il faut pouvoir lui trouver une ou plusieurs

causes générales, différentes des causes locales qui, comme la simple comparaison de deux pays vient de le montrer, sont trop contradictoires pour pouvoir servir d'alibi.

Or, c'est précisément parce que, dans pareille étude comparée, les éléments contradictoires s'éliminent tout seuls, que cette méthode fait apparaître, à la fin de cette élimination, et pour ainsi dire en résidu, le véritable commun dénominateur.

Sa formule la plus brève s'appelle : crise de sous-consommation. Et j'entends ce terme dans le sens d'une disparité, variable, mais chronique, entre le pouvoir de production et le pouvoir de consommation.

Je me propose d'examiner, par la suite, quelle lumière cette interprétation peut jeter sur la situation universelle de l'économie capitaliste, dégagée des traits particuliers à divers pays. Nous retrouverons alors la question dont nous sommes partis : crise cyclique du capitalisme libéral ou crise de régime du capitalisme néo-féodal ? Et cela nous remettra face à face avec un monsieur qu'il me semble avoir vu ricaner dans sa barbe de prophète, pendant que je passais en revue les embarras et les contradictions de ceux qu'il appellerait les « économistes vulgaires » d'aujourd'hui. J'ai à peine besoin d'ajouter, je pense, qu'il s'agit de Karl Marx. Et, au risque de surprendre ceux de mes amis qui n'ont pas aperçu que ma critique du marxisme porte sur autre chose que l'analyse marxienne du capitalisme, j'essaierai de montrer alors pourquoi cette analyse me semble être plus près de la vérité que celle de ses antagonistes.

LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE (Février-Mars 1931)

COMMERCE DE BANQUE, MARCHÉ DE L'ARGENT ET SPÉCULATION.

Le marché des capitaux reste influencé par les conditions générales : abondance de l'argent à court terme, provenant en partie des fonds de roulement, inemployés par suite du resserrement des affaires, hésitation à procéder à des placements nouveaux du capital libre, accumulation des dépôts dans les banques.

Si les émissions des sociétés anonymes sont fort restreintes, par contre, l'État et ses organismes se présentent de nouveau comme emprunteurs sur le marché.

Après la période d'aisance de Trésorerie qui suit généralement les réformes monétaires et que la phase d'essor avait encore accentuée, le budget de l'État se trouve actuellement en déficit. Des majorations de certains impôts et le recours à l'emprunt paraissent s'imposer. Les recettes d'impôts sont en forte diminution sur les prévisions et sur les rentrées des mois correspondants de 1930.

Voici quelques précisions au sujet des rentrées d'impôts en février.

Les recettes totales ont atteint 536.436.828 francs, en diminution de 145.319.453 francs, comparativement au mois de février 1930.

Les contributions directes interviennent dans ce total pour 194.937.399 francs contre 245.940.286 francs en février 1930; les douanes et accises pour 167 millions 123.476 francs contre 192.369.201 francs en février 1930; l'enregistrement pour 174.375.951 francs contre 243.646.796 francs en février 1930.

La diminution est due, en chiffres ronds, pour 51 millions aux contributions directes, 25 millions aux douanes et accises et 69 millions à l'enregistrement.

Il convient de signaler que le gouvernement poursuit sa politique d'amortissement.

Il ressort du rapport annuel du Fonds d'amortissement de la Dette publique que les sommes effectivement employées à l'amortissement de la dette intérieure se sont élevées en 1930 à 134.075.676 francs contre 127.564.328 francs, représentant en nominal 122 millions 782.650 francs contre 114.942.050 francs.

Dans la même année, il a été affecté à l'amortissement de la dette extérieure, 1.535.517.127 francs contre 410.325.770 francs représentant en nominal 1 milliard 369.514.990 francs contre 406.687.185 francs. Après ces différentes opérations, la dette totale de l'État ressort au 31 décembre dernier à 52.741 millions alors qu'à la fondation du Fonds elle se chiffrait par 59.248 millions.

Le gouvernement étudie en ce moment les conditions d'émission d'un emprunt intérieur dont le montant serait fixé à un milliard. L'opération aurait lieu en mai ou juin.

Cet emprunt intérieur, le premier lancé, après la stabilisation, par le gouvernement, serait du type 5 p. c., à long terme. Le taux de cession n'est pas encore déterminé.

La Colonie a récemment émis des bons du Trésor. Une première émission à concurrence de 100 millions de francs a été prise par les grandes banques.

Une nouvelle émission par souscription de bons du Trésor du même montant, à 100 jours, escomptés, a été effectuée par la Banque du Congo Belge à raison de 45 millions à 2 7/16 p. c. et 55 millions à 2 1/2 p. c. L'ensemble des offres avait atteint 630 millions. Ces bons sont remboursables à leur échéance et non renouvelables au même taux.

L'emprunt de 600 millions, 5 p. c., de la Société nationale des Chemins de fer belges a été un gros succès; pris ferme par le consortium des banques belges et émis dans le courant de la première quinzaine de mars, les souscriptions ont dépassé 2 milliards; cet emprunt a donné lieu à répartition.

Selon l'Agence Economique et Financière, des négociations ont eu lieu entre les banques belges et des représentants du gouvernement roumain en vue de l'émission, en Belgique, d'une tranche d'un grand emprunt international, étudiée par ce gouvernement.

La Société Commerciale de Belgique a contracté un emprunt de 100 millions, 5 1/2 p. c. net d'impôts belges, remboursable en trois ans.

La Société Belge de l'Azote va procéder à l'émission, en France, d'un emprunt obligataire de 30 millions de francs français remboursable en trente ans et rapportant 4 1/2 p. c. net d'impôts français et belges, sauf la taxe française de transmission.

La Banque Belge du Travail augmente son capital, pour le porter de 20 à 50 millions, afin d'établir des sièges à Bruxelles et dans d'autres centres.

LA CONCENTRATION.

Les difficultés générales de la production rendent précaire la vie des ententes: le **Cartel belge de l'Acide sulfurique** a été dénoncé et l'on peut s'attendre à des baisses de prix.

D'autre part, de nombreuses fusions sont projetées, mais non réalisées.

Le cartel des aciers.

Cette entente a été renouvelée au cours d'une réunion qui s'est tenue à Dusseldorf. Il a paru inutile de diminuer davantage la production. Les quotes-parts restent donc maintenues aux coefficients suivants :

	Pro- duction	Quotes- parts
Allemagne	773.000	964.000
France	746.000	660.000
Belgique	256.000	251.000
Luxembourg	172.000	176.000
Sarre	159.000	139.000
	2.106.000	2.190.000

Le cartel international des wagons.

La transformation du cartel international des producteurs de wagons en société anonyme va lui donner une garantie juridique de durée et supprimera les inconvénients des renouvellements périodiques. Les adhérents au Cartel, vraisemblablement les constructeurs eux-mêmes plutôt que les groupements nationaux, participeront à la nouvelle société proportionnellement à leur quote-part actuelle.

L'importance du capital-actions et le siège de la nouvelle société ne sont pas encore définitivement fixés. Celle-ci sera probablement constituée conformément au droit français et avec siège à Paris.

Après des pourparlers à Paris entre les groupes allemand, français et belge, la quote-part allemande d'exportation sera augmentée.

La France cèdera, sous certaines conditions, une partie de ses commandes à l'Allemagne.

On entrevoit la possibilité pour la France d'intervenir dans le financement des commandes de wagons qui seront ainsi passées en Allemagne. De nouvelles négociations conditionnées par les modifications dans la situation économique, seront nécessaires avant la promulgation du Cartel, venant à échéance fin 1931.

Une partie des pays non adhérents ont demandé leur admission au Cartel.

Industrie des glaceries.

Les pourparlers engagés depuis quelque temps en vue d'une concentration éventuelle des entreprises de glaceries se poursuivent.

Industrie métallurgique.

Un projet de fusion des Ateliers de Godarville et des Ateliers de Senefte sera soumis à une assemblée extraordinaire. Godarville augmenterait son capital de 1.750.000 francs à 4.750.000 francs, par la création de 9.000 parts privilégiées destinées à rémunérer l'apport de Senefte.

La Société Anonyme Fonderies et Forges de Saint-Joseph à Couvin a pris la majorité des actions de la

Société Anonyme Samson à Huy et établi ainsi une communauté d'intérêts. Un service de vente en commun sera organisé. La première firme fabriquant des radiateurs et la seconde des chaudières pour chauffage central, des installations complètes pourront être offertes à la clientèle. Certains services d'études seront aussi centralisés.

Cinq administrateurs de Samson ont cédé la place à cinq représentants de Saint-Joseph et de l'Algemeene Bankvereniging qui facilitera l'émission d'un emprunt de 6 à 8 millions.

CHOMAGE ET SALAIRES.

Le chômage industriel s'accroît fortement. Sur 695.000 affiliés, on comptait, au 31 janvier, 77.181 chômeurs complets, soit une proportion de 11,1 p. c. contre 9,2 p. c. en décembre 1930 et 3,5 p. c. en janvier 1930. Etaient en outre affectés de chômage intermittent, 112.784 assurés, soit 16,2 p. c. contre 17 p. c. le mois précédent et 4 p. c. en janvier 1930. En février, on comptait 60.609 chômeurs complets, soit 11,6 p. c. du total et 111.779 chômeurs partiels, soit 16,1 p. c. Les détails manquent en ce qui concerne les ouvriers non affiliés.

Le chômage commence à être visible : accroissement du nombre des mendiants et des petits délits, chômeurs dans les rues. Le chômage croissant qui règne parmi la population de l'agglomération bruxelloise s'est traduit par une diminution du trafic des voyageurs sur le réseau des tramways bruxellois.

Celle-ci est surtout sensible sur les lignes suburbaines. Les recettes de nos tramways accusent à l'heure actuelle un fléchissement de deux millions de francs par mois. A la diminution du nombre de voyageurs résultant du chômage, il convient d'ailleurs d'ajouter la raréfaction des voyageurs du soir.

Les mêmes constatations ont d'ailleurs été faites à Paris. En province, les industries les plus diverses sont touchées par le chômage. Voici les indications recueillies à ce sujet : les carrières de grès et de marbre de la vallée de la Meuse et celles de Huy en particulier, connaissent le chômage partiel : à Huy, les carrières chôment deux à trois jours par semaine.

Dans le textile, on compte 6,7 p. c. de chômeurs complets et 32 p. c. de chômeurs intermittents. Les filatures et tissages de Gand s'imposent un chômage important ; à Termonde, on chôme un jour sur trois. Les 14 filatures de jute affiliées à l'Association des filateurs de jute de Belgique ont de commun accord décidé d'arrêter le travail pendant une semaine entière, à choisir entre le 6 février et le 15 mars. Une usine travaillait, au début de février, à 60 p. c. de sa capacité ; une deuxième avait supprimé sa seconde équipe ; deux filatures sont arrêtées, à Tamise et à Bonlez, depuis plusieurs mois ; une société de Gand a diminué sa production en arrêtant deux jours par semaine.

A Marche, l'effectif d'une bonneterie a été réduit de 175 à 100 ouvriers et ceux-ci chôment un jour et demi

par semaine. A Aiseau, une fusion d'usines de produits chimiques a provoqué le renvoi de 300 ouvriers. Dans cette industrie, le nombre de chômeurs complets était, en décembre 1930, de 3,5 p. c. et celui de chômeurs intermittents, de 27,1 p. c. Dans l'industrie des métaux on compte 7,1 p. c. de chômeurs complets et 18 p. c. de chômeurs intermittents. Les fonderies de Huy travaillent 3 jours sur 6 et les tôleries, 2 jours sur 6. Dans la vallée de la Sambre, certaines usines ont introduit la journée de 6 heures.

Les mauvaises conditions d'emploi de la main-d'œuvre ont créé une situation favorable à des abaissements de salaires. Il est bien difficile d'arriver, dans ce domaine, à une connaissance exacte de la situation, nombre de décisions ne demeurant connues que des seuls intéressés. Il faut tenir compte aussi, naturellement, de la baisse de l'index du coût de la vie, élément important dans l'établissement des barèmes de salaires en Belgique.

Nous nous sommes cependant efforcés de réunir ci-dessous une documentation montrant l'ampleur de la baisse des salaires dans les diverses industries au cours des deux derniers mois. Dans la plupart des cas, notamment dans les différentes sections du textile, les baisses ont suivi celles de l'indice des prix de détail.

Le phénomène le plus important a été la réduction, à partir du 1^{er} avril, des traitements du personnel de l'Etat, sous forme de la suppression d'une indemnité de vie chère de 6 p. c. Des dispositions spéciales sauvegardent le traitement minimum du petit personnel. Les traitements de la magistrature, de l'armée et du clergé, fixés par une loi, seront incessamment réduits dans la même mesure par la voie législative.

Le Conseil de la Société Nationale des Chemins de fer belges a décidé d'appliquer à son tour au personnel les décisions prises par le Gouvernement en ce qui concerne la réduction des salaires et appointements et les mesures de sauvegarde pour les petits traitements. Ces dispositions présentent une grande importance par suite de l'influence qu'elles exercent sur les traitements du commerce et de l'industrie.

C'est ainsi que la Société des Tramways Bruxellois va mettre en vigueur à partir du 1^{er} mai une réduction de salaires de 2 p. c. Dans les maisons de commerce, des réductions de salaires assez nombreuses ont eu lieu. Dans les charbonnages, une baisse de 5 p. c. a eu lieu en février, ce qui porte la réduction des salaires à 14 p. c. en dix mois. Il est question d'appliquer deux nouvelles baisses successives de 5 p. c., qui amèneraient la diminution totale à 24 p. c. Dans la sidérurgie, la situation est assez difficile. Les patrons demandent l'application d'une baisse de salaires de 10 p. c. en deux étapes : 5 p. c. à la date du 15 mars et 5 p. c. à la date du 15 avril. Les représentants des syndicats ont fait valoir qu'il leur avait été déjà retenu 5 p. c. en deux étapes, en décembre et en février, qu'une nouvelle diminution de 5 p. c. était réalisée aujourd'hui même et qu'il était exagéré de vouloir encore

leur retenir 5 p. c. le 15 avril. Cela ferait 15 p. c. de réduction en l'espace de cinq mois. La question se trouve soumise à un comité de conciliation, mais a déjà provoqué une grève locale.

La Commission nationale mixte de la construction mécanique examine une proposition patronale de diminuer de 5 p. c. les salaires à partir du 15 avril.

Dans la chaudronnerie, deux baisses de 2,5 p. c. ont été appliquées au 15 janvier et au 1^{er} mars; comme dans l'industrie de la sidérurgie, de nouvelles baisses sont à l'étude. Dans l'industrie du zinc, une baisse de salaires de 5 p. c. a été appliquée en février.

Dans les carrières et cimenteries, on a appliqué les réductions suivantes : dans l'industrie du marbre de Philippeville, 5 à 7 p. c.; dans les carrières de Soignies, 6 p. c. en deux étapes à partir du 1^{er} mars; dans les carrières de Huy, 5 p. c. à partir du 1^{er} avril; dans la région de Namur à Dinant, certaines entreprises, encombrées de stocks, ont supprimé toutes les primes et baissé les salaires de 20 p. c., ce qui a exercé une répercussion sur le coût de la main-d'œuvre de toute la région. A Lessines, les salaires ont baissé de 8 p. c. en six mois. Dans les fabriques de céramiques, les salaires ont été réduits de 3 p. c. en décembre dernier et de 2 p. c. au 1^{er} mars. L'industrie des produits réfractaires est menacée d'une grève par suite d'une proposition de réduire les salaires de 5 p. c.

Certaines cimenteries ont baissé les salaires de 5 p. c., d'autres de 10 p. c. Dans le bâtiment, deux baisses de salaires de 25 centimes par heure ont été appliquées.

Les tanneries de Soignies ont appliqué deux baisses de 5 p. c., au 1^{er} mars et au 1^{er} avril. Dans les fabriques de chaussures d'Iseghem, on travaille 4 jours par semaine. Dans l'industrie textile, la baisse des salaires est générale et approximativement la même dans les différents centres. Indiquons qu'à Roulers, les salaires ont baissé en deux mois de 10 p. c. En bonneterie, les salaires ont baissé de 8 p. c. depuis avant 1930. Dans l'industrie lainière de Verviers, les salaires ont déjà été diminués de 10 p. c. et une nouvelle baisse de 5 p. c. a été appliquée au 15 avril. Chez les tailleurs, une baisse de salaires de 10 p. c. a été décidée. Une fabrique de meubles de Ath a commencé une baisse de salaires de 13 p. c., baisse qui s'accomplira en quatre étapes : 4 p. c. au 1^{er} mars, 4 p. c. au 1^{er} avril, 2,5 p. c. au 1^{er} mai et 2,5 p. c. au 1^{er} juin.

Dans la verrerie, on enregistre également des mouvements de salaires dans le sens de la baisse.

Comme on le voit, la liste des réductions récentes de salaires est assez longue. Si pénible soit-il, ce phénomène de réadaptation est normal et prépare la reprise; la classe ouvrière s'y prête en général avec un sens louable des nécessités du moment et les grèves sont peu nombreuses. Dans certains cas (industrie du ciment), des réductions des tantièmes des conseils d'administration ont rendu ces baisses plus acceptables aux salariés.

INDUSTRIE CHARBONNIÈRE.

L'industrie charbonnière belge rencontre de grandes difficultés, à la fois du fait des restrictions de la consommation et du fait de la concurrence étrangère. La production reste importante et la progression des stocks ne s'est pas encore arrêtée.

Voici, pour les mois de janvier et février de cette année, un tableau des stocks de charbon. Ils sont composés actuellement pour trois-quarts de charbons industriels et ils représentent trois mois de production.

TONNES	1930	1931
Janvier	497.970	2.638.550
Février.....	720.180	2.709.940

Les stocks dépassent actuellement 3.000.000 de tonnes.

Les prix des charbons fixés au 1^{er} avril marquent une baisse générale qui atteint toutes les qualités. Pour les combustibles industriels, la baisse est de 5 à 10 francs à la tonne. Les charbons domestiques sont atteints par des baisses de 15, 20 et 25 francs à la tonne selon les qualités. Les charbonnages pratiquent, en outre, pour les charbons domestiques, des primes d'enlèvement qui constituent des baisses dissimulées. La Société nationale des Chemins de fer belges avait promis de réserver aux charbonnages belges l'entière des fournitures nécessaires, pendant le semestre allant du 1^{er} avril au 30 septembre prochain. Par suite de cet engagement, les charbonnages belges auront à fournir un total de 1.035.000 tonnes sur lesquelles on constate une baisse moyenne de prix de 15 francs à la tonne.

Les charbonnages étrangers fourniront 50.000 tonnes.

La situation d'un certain nombre de charbonnages est précaire. Certains cherchent dans une augmentation de capital ou dans une émission d'emprunts les ressources nécessaires à la continuation de l'exploitation. Certains charbonnages ont perdu, en un mois, des sommes variant entre 200.000 francs et 1.200.000 francs. Cependant, une baisse de salaires appliquée en février dernier a contribué à rapprocher le prix de revient des conditions commandées par la conjoncture.

Le charbonnage de Saint-Roch, à Auvelais, a cessé l'exploitation.

PRODUCTION ÉLECTRIQUE BELGE.

On sait qu'il existe en Belgique, deux groupes de producteurs de courant électrique : les industriels et les sociétés de distribution et régies.

La puissance installée respective est de 900.000 kw. pour le premier groupe et de 800.000 pour le second groupe, soit une puissance globale de 1.700.000 kw.

Ces puissantes sources d'énergie électrique ont débité en 1929 un total de 4.270.000.000 de kw.-heure, soit près de quatre fois la production de 1914.

Ces centrales fonctionnent à la vapeur, au gaz ou à la houille blanche. Les deux fortes sociétés qui fournissent aux régions wallonnes du pays — Brabant

wallon excepté — utilisent ces trois procédés, dont le rendement est respectivement : 168.000 kw. pour le gaz, 619.000 kw. pour la vapeur et 15.000 kw. pour l'eau.

PRODUITS CHIMIQUES ET MÉTAUX NON FERREUX.

L'industrie de la soie artificielle continue à traverser une période fort difficile.

Une grève a éclaté dans une fabrique à la suite d'une baisse de salaires. Dans une autre, on chôme deux jours par semaine.

Une usine allumetière, située à Ninove, va reprendre son activité; par contre, deux autres usines, dont une rattachée au trust suédois, ont fermé leurs portes par suite de difficultés rencontrées à l'exportation.

L'industrie des produits chimiques est dans une situation pénible qui atteint les plus grandes entreprises. On constate une surproduction des acides et des engrais. Dans certains cas la vente des acides a diminué de 50 p. c. « A une période de prospérité, écrit l'Union Chimique dans son rapport annuel, qui, pour nos industries chimiques a atteint son maximum en 1929, a succédé une crise dont les premiers effets ont touché notre activité au commencement de 1930 et qui est devenue particulièrement aiguë pendant le second semestre de l'exercice sous revue. »

L'usine de produits chimiques d'Aiseau est fermée par suite de sa reprise par l'usine de Lommel. L'engorgement du marché des acides sulfuriques empêche une firme de Louvain de mettre en marche ses nouvelles installations.

La carbonisation centrale, de Tertre, mettra ses quatre batteries de fours à coke en train de mi-avril à mi-juillet. A ce moment, les batteries des sociétés affiliées seront mises hors feu. Ces nouvelles installations ont été édifiées par l'Union Chimique Belge qui, au cours de l'année écoulée, a également construit une batterie de fours à coke pour les usines Gustave Boël, une usine d'ammoniaque synthétique pour la Société Carbo-Chimique et une autre pour la Société anonyme pour la Fabrication des Engrais azotés. De nouvelles installations pour les différentes divisions de l'Union Chimique ont été mises en activité, notamment celles pour la fabrication du phosphate d'ammoniaque et du phosphate de soude tribasique, du sulfure de fer, etc. L'Union Chimique a terminé à Zandvoorde une usine pour la fabrication des produits et engrais nitrés et à Wondelgem une fabrique d'eau oxygénée.

La production des gélatines a, dans certains cas, été réduite de 30 p. c.; le personnel et les salaires ont été également diminués.

Le prix du zinc est tombé à 12 livres sterling et ne s'est guère relevé. Les stocks ont augmenté de 172.864 tonnes à fin 1930 à 220.129 tonnes à fin février 1931, malgré la diminution de la production, tombée de 75.942 tonnes par mois en 1930 à 62.494 tonnes en février (Etats-Unis non compris). Une usine a réduit la production de 37 p. c. et un haut fourneau à plomb a été éteint.

MÉTALLURGIE LOURDE.

La situation de la métallurgie lourde demeure difficile. Le mouvement de reprise observé en novembre et décembre derniers à la suite de commandes urgentes, n'a pu se maintenir et, à fin février, les prix ont atteint un niveau très bas. Nous avons signalé dans un chapitre spécial les renseignements relatifs à la question des salaires et à la diminution de la durée du travail.

Le cartel a maintenu, pour le deuxième semestre, une réduction de 30 p. c. Les usines du Bassin de Charleroi, qui maintiennent tous leurs hauts fourneaux en activité, arrivent à une production supérieure à celle autorisée par le cartel et sont ainsi soumises à une pénalisation.

Le nombre de hauts fourneaux à feu, qui était de 58 en janvier 1930, est tombé à 45 en janvier 1931.

Le tableau suivant montre quelle est, pour quelques pays, la réduction du nombre des hauts fourneaux à feu.

PAYS	Janvier 1930	Janvier 1931
Angleterre	159	83
États-Unis	173	102
France	155	135
Allemagne	95	61
Belgique	58	45

La situation des tôleries, des boulonneries et des verreries présente toujours un caractère difficile. Les exportations sont très calmes, les ordres en carnets sont presque épuisés et des stocks importants se constituent.

On signale que de petits fondeurs, qui, d'habitude, travaillent pour une clientèle spéciale ou comme sous-traitants de gros soumissionnaires, se présentent actuellement aux adjudications, par suite du manque de commandes dû au ralentissement de l'activité de leurs clients ordinaires. Une fabrique de poêles, alourdie par un stock élevé, a licencié tous ses ouvriers, sauf une dizaine, qui demeureront en fonctions, pour l'entretien du matériel et des locaux. Dans une usine, 300 ouvriers sur 500 chôment. Dans une autre, 320 sur 650. Par contre, une autre entreprise conserve tout son personnel, bien que le manque de commandes se fasse sentir.

La dépression générale renforce encore la valeur du succès remporté par la Société Ougrée-Marhay, qui a obtenu dans les Balkans la fourniture d'une importante commande de rails, éclisses, boulons, etc..., portant sur 70.000 tonnes d'acier.

La Société Nationale des Chemins de fer belges, grâce à l'emprunt qu'elle a contracté, entreprendra, du 15 février au 1^{er} octobre, le renouvellement de 400 kilomètres de voie ferrée, de 1.250 appareils spéciaux et de 600.000 mètres cubes de ballast sur voies principales, ainsi que le renouvellement de 2.000 appareils spéciaux et de 130 kilomètres de rails sur voies accessoires. Cette

politique permettra à nos métallurgistes de conserver une certaine activité.

CONSTRUCTION MÉCANIQUE.

En construction mécanique, le volume des ordres est insuffisant, mais, leur répartition étant inégale, certains ateliers jouissent d'un courant d'affaires suffisant. Les commandes passées en dehors du syndicat donnent lieu à une vive concurrence.

La question de la nouvelle politique de la Société nationale des Chemins de fer belges en matière d'adjudications par lots importants est fortement commentée. Il est évident que les commandes réparties par fractions d'une valeur considérable permettent un travail en série avec un prix de revient beaucoup plus bas; mais, par la force des choses, toute une partie des entreprises se trouve définitivement écartée, ce qui aurait comme résultat d'entraîner non seulement des fusions, mais la disparition d'ateliers secondaires, notamment dans la région du Centre et dans la région de Malines.

Il est possible que, par suite de l'intensité de la crise actuelle, la Société nationale des Chemins de fer belges apporte certaines modifications à sa politique en faisant des lots de 100 wagons au lieu d'en faire de 250, comme elle en avait d'abord l'intention.

INDUSTRIES DU VERRE.

Dans les glaceries, les affaires continuent à se réduire et on y chôme au minimum deux jours par semaine. Par suite de fusion, une glacerie a interrompu la fabrication. La presse financière signale que de plus grands projets de fusion dans cette industrie seraient à l'ordre du jour.

Dans certaines cristalleries, l'extinction de fours serait prévue.

La situation des gobeleteries est fort pénible. Les prix continuent à fléchir, de 40 à 50 p. c. en six mois pour certains articles. La mévente est particulièrement accusée en verres gravés et taillés. Dans cette spécialité, les salaires exigés par les spécialistes rendent difficile la baisse des prix.

Dans une gobeleterie, une certaine reprise s'est dessinée, après la liquidation du stock et on y travaille sans chômage.

Sans être devenue bonne, la situation des verreries est moins grave qu'il y a quelques mois : l'Union des Verreries Mécaniques maintient en activité six fours sur dix-huit, ce qui permet de réduire graduellement les stocks. L'Union organise activement ses services commerciaux.

CIMENTERIES

CARRIÈRES ET MATIÈRES PLASTIQUES.

La plupart des cimenteries ont une production très réduite, tant par suite du ralentissement saisonnier que pour éviter la production de stocks très considérables.

Dans le chapitre réservé aux salaires, nous avons

signalé les modifications survenues dans cette branche.

Le courant intérieur d'affaires est satisfaisant, de même que les exportations vers la Hollande. Mais les exportations, en général, sont fort difficiles et des affaires seraient traitées en dessous du prix de revient.

Les rapports de la production effective vis-à-vis de la capacité de production et les rapports des expéditions à la production effective et à la capacité de production s'établissent comme suit:

	RAPPORT		
	de la production effective à la capacité de production	des expéditions à la production effective	des expéditions à la capacité de production
Novembre 1930	56 %	—	—
Décembre 1930	53 %	74 %	39 %
Janvier 1931 ..	36 %	104 %	38 %

Au cours de l'année écoulée, la grande firme concentrée C. B. R. a complété l'équipement de ses usines de Mons, de Loën, de Beerse et du Coucou; elle a repris la Société anonyme Marnières d'Harmignies (fabrique de craie blanche) et a augmenté son matériel de transport par eau.

Cette société a créé avec huit autres firmes cimentières du pays, la Société anonyme C. B. R. Exportation, au capital de 25.000.000 de francs.

La C. B. R. Exportation a reçu, pour les marchés d'outre-mer, l'exclusivité de la vente des productions des sociétés constituantes: la C. B. R. lui a, à cette fin, cédé ses participations dans une société d'arrimage et d'affrètement et dans la S. A. Portland Cement Building. Malgré ce fait, la C. B. R., dont le capital est de 300 millions, possède un portefeuille évalué au bilan à plus de 77 millions. Ce qui précède fait ressortir pour l'industrie cimentière deux traits caractéristiques de la structure économique belge, à savoir: la constitution de sociétés commerciales avec monopole de vente (la Société Commerciale de Belgique en est le meilleur exemple pour la métallurgie lourde) de la production d'une ou plusieurs sociétés et la gérance d'un important portefeuille-actions.

La C. B. R. a pris une participation dans la société Eternit: ce nous est une occasion de faire remarquer le développement considérable pris depuis la guerre par les matériaux de recouvrement en ciment et asbeste ou matières similaires. Le fibro-ciment a vu décupler ses affaires de consommation depuis 1920, au détriment des tuiles, du zinc et des ardoises. Ses utilisations sont très nombreuses et s'étendent notamment aux tuyaux et récipients de toute nature. Le fibro-ciment est déjà entré en concurrence avec la fonte pour la fabrication des tuyaux de canalisation de large calibre. Dans un domaine tout proche, signalons la concurrence faite, dans la construction des routes, par le ciment de laitier, sous-produit des opérations de la

métallurgie lourde, aux pavés de grès. Cette concurrence a même fait l'objet de protestations officielles de la part des maîtres de carrières, qui se plaignent du chômage auquel sont astreints de nombreux ouvriers de cette industrie. Le rapport de la C. B. R., de son côté, signale le préjudice subi par l'industrie belge du Ciment Portland, du fait d'avoir été pratiquement exclue des fournitures relatives à la réfection de notre réseau routier. Le groupement professionnel des fabricants de Ciment Portland a protesté à ce sujet auprès du ministre des Travaux publics. On voit combien la concurrence des divers produits de renouvellement des routes soulève de rivalités.

On prévoit la fermeture, à brève échéance, de plusieurs faïenceries belges qui auraient perdu divers marchés extérieurs, tant par suite du protectionnisme que de la concurrence japonaise, tchécoslovaque, polonaise et française. Le travail se poursuit actuellement avec un personnel réduit et l'on chôme un ou deux jours par semaine.

Dans les fabriques de produits réfractaires, la situation est difficile: les ordres manquent et le chômage s'étend. Les poteries ont éteint plusieurs fours faute d'ouvrage.

Dans les carrières de grès, de terres plastiques, de phosphate et de silex du bassin du Borinage, le travail est ralenti sur de nombreux chantiers et l'on compte du chômage. Les stocks de pavés de grès sont élevés.

Dans les carrières de pierres bleues de Soignies, les carnets de commandes sont insuffisamment garnis et le chômage partiel est appliqué à toutes les exploitations. Les expéditions de pierres des carrières de Lessines, par contre, sont très satisfaisantes et l'on travaille à plein rendement.

La vallée de la Meuse, par contre, souffre toute entière de la crise du bâtiment: les carrières de grès, de petit granit et de calcaire ont réduit la production.

Dans l'industrie de la pierre toute entière, des réductions générales de salaires ont été appliquées, ainsi que dans l'industrie du marbre.

Les maîtres de carrières se sont réunis en assemblée générale extraordinaire. Voici quelques extraits du procès-verbal qui a été adopté par les vingt-quatre firmes qui y étaient représentées et que nous donnons à titre documentaire:

« Constatant que les carrières de grès traversent actuellement une période d'une exceptionnelle gravité qui met en péril leur existence même;

» Que, malgré une sérieuse diminution des prix de vente et en dépit d'une réduction des heures de travail, voire de la fermeture de certains sièges, la crise continue néanmoins à évoluer d'une manière particulièrement inquiétante;

» Que les stocks considérables se sont encore accrus ces derniers temps, en raison de la mévente à peu près complète;

» L'assemblée estime que la cause primordiale de cet état de choses ne résulte nullement de la crise économique actuelle, mais est le fait d'une politique

d'évincement systématique des produits de grès de la part des autorités compétentes ;

» Qu'elle trouve son origine d'une part dans l'emploi de matériaux étrangers pour les travaux routiers, et d'autre part dans l'utilisation presque exclusive du laitier concassé pour la réfection des routes empierrées. »

INDUSTRIE TEXTILE.

Au cours du mois de février, on a pu constater une reprise des marchés de la laine. Le terme a réflété une situation active. C'est ainsi qu'au marché des peignés à Anvers, les cotations pour les termes éloignés ont marqué un relèvement de 30 p. c. comparativement au plus bas cours. Les transactions ont porté sur 6 millions 668.000 livres contre 6.580.000 en janvier. Les marchés d'origine sont également plus fermes et certaines usines envisageraient déjà de reprendre le travail de nuit. La dernière série de ventes de Londres, qui a pris fin au 1^{er} avril, a marqué la continuation de la fermeté des lins. En mars, le terme, qui était tombé au-dessous de 17 pence, a atteint 25 pence, ce qui, en monnaie-or, serait l'équivalent des prix d'avant-guerre.

A Verviers, les ventes ont été très élevées et conclues à des prix intéressants, pendant les trois premières semaines de mars. La situation financière des grandes firmes s'est améliorée très rapidement. Les commissionnaires en draperie enregistrent un nombre suffisant d'ordres et les filatures de peigné et de cardé seraient satisfaites des commandes et des prix obtenus.

Les salaires, dans la région de Verviers, ont déjà été diminués de 10 p. c. et subiront une nouvelle baisse de 5 p. c. Dans les filatures et tissages de laine de la région d'Eccloo, les affaires restent cependant très difficiles et certaines firmes ont même dû accentuer légèrement les restrictions de production. Le peignage y est également moins actif.

Dans la région de Mouscron, aucune amélioration de la situation n'est non plus à signaler. Les ordres sont

rare et de peu d'importance et le chômage s'accroît.

Dans la bonneterie, la période de fabrication des approvisionnements d'hiver devrait commencer. Mais le volume des commandes apparaît comme réduit de plus de 50 p. c. Une grosse firme des environs de Leuze a entrepris la fourniture de sous-vêtements pour l'armée belge à un prix qui serait en dessous du prix de revient, afin d'éviter de payer l'indemnité de chômage qu'elle a promise à ses ouvriers non syndiqués.

Le travail à domicile est en général supprimé, pour occuper le personnel régulier dans la plus grande mesure possible.

Dans la région de Marche, certaines bonneteries ont réduit leur personnel de près de 50 p. c., bien que l'on travaille au « short time ».

Les petits fabricants apparaissent comme les victimes toutes désignées de la crise. C'est ainsi que, pour le mois de février, on relève dans l'arrondissement de Saint-Nicolas, 3 faillites de fabricants de bonneterie sur un total de 5 faillites.

Industrie du jute.

Nous avons signalé, dans le chapitre relatif au chômage, que les filatures de jute ont décidé d'arrêter la production de manière à améliorer leur situation. L'état du tissage de jute n'est pas plus favorable: les ordres sont acceptés à des prix qui ne laissent que de maigres profits. Il convient cependant de noter que, dans ces tissages, le chômage n'est pas étendu.

Industrie du lin.

Dans la filature de lin, les prix demeurent bas. On signale quelques exportations importantes vers l'Italie. Dans le cours du mois de mars, cependant, les prix des filés se sont améliorés de 2 à 5 p. c. et les tissages de toile sont revenus sur le marché. Ceci serait la conséquence d'ordres reçus d'Amérique.

Cotations hebdomadaires du lin en Bourse de Gand publiées par la Chambre de Commerce de Gand.

	FÉVRIER 1931				MARS 1931			
	6 février	13 février	20 février	27 février	6 mars	13 mars	20 mars	27 mars
<i>Lins bruts.</i>								
Lins bleus	10/15	10/15	10/15	10/15	10/15	10/15	10/15	10/15
Lins rouis sur terre ..	7/8,50	7/8,50	7/8,50	7/8,50	7/8,50	7/8,50	7/8,50	7/8,50
Lins jaunes ordinaires	9/15,50	9/15,50	9/15,50	9/15,50	9/15,50	9/15,50	9/15,50	9/15,50
Lins jaunes moyens ..	15,75/19,50	15,75/19,50	15,75/19,50	15,75/19,50	15,75/19,50	15,75/19,50	15,75/19,50	15,75/19,50
Lins jaunes supérieurs	19,75/27,50	19,75/27,50	19,75/27,50	19,75/27,50	19,75/27,50	19,75/27,50	19,75/27,50	19,75/27,50
<i>Filés de lin.</i>								
30 lin chaîne	190	190	190	190	190	190	190	195
40 lin chaîne	160	160	160	160	160	160	160	165
50 lin chaîne	140	140	140	140	140	140	140	145
60 lin chaîne	130	130	130	130	130	130	130	135
30 lin trame	160	160	160	160	160	160	160	165
40 lin trame	145	145	145	145	145	145	145	150
50 lin trame	130	130	130	130	130	130	130	135
60 lin trame	125	125	125	125	125	125	125	130

Les tissages de toile de la région de Roulers enregistrent également des commandes qui réduisent le chômage. C'est ainsi qu'une usine qui travaillait à 30 p. c. de sa capacité travaillerait actuellement avec 50 p. c. de ses métiers. Il est à noter que les commandes ainsi reçues doivent être exécutées dans un délai très court, les acheteurs se montrant exigeants à ce point de vue.

Le marché intérieur passerait des ordres aux tissages de lin tout autant que l'étranger.

Cette légère amélioration de la situation a rendu une certaine fermeté au marché du lin, surtout dans les qualités ordinaires, où les lins russes accusent un redressement.

Industrie du Coton.

Si, dans l'industrie de la laine et dans l'industrie du lin, on constate une certaine fermeté, il en est de même dans l'industrie du coton.

Les marchés américains ont enregistré un redresse-

ment des prix, par suite de l'annonce d'une réduction de superficie plantée de 8,5 à 15 p. c.; selon les estimations. Les ventes d'engrais pour les plantations cotonnières sont de 1/3 en dessous de la normale. Les récoltes en voie de croissance marqueraient également une réduction de tonnage et les stocks de coton des Indes sont en diminution constante. A fin janvier, ils étaient de 575.000 balles au-dessous de ceux de janvier 1930.

L'exportation des filés de coton demeure toujours limitée à la Hollande et à l'Angleterre. Les affaires traitées sont peu nombreuses et conclues à des prix défavorables.

Dans les tissages, on enregistre une légère amélioration et certains établissements travaillent à plein rendement. Mais il n'est pas possible de voir s'il s'agit surtout d'influences saisonnières ou d'un redressement réel, précurseur d'une reprise de longue durée.

Les stocks en coton filé sont peu importants dans le tissage.

Cotations hebdomadaires des filés de coton en Bourse de Gand. publiées par la Chambre de Commerce de Gand.

	FÉVRIER 1931				MARS 1931			
	6 février	13 février	20 février	27 février	6 mars	13 mars	20 mars	27 mars
18a. Amér. s/Fuseaux	15,75	15,75	16	16,25	16,25	16	16	16
30a. Amér. s/Fuseaux	—	—	—	—	—	—	—	—
18a. 2 Amér. dévidé	17,50	17,50	17,75	18	18	17,75	17,75	17,75
30a. 2 Amér. dévidé	—	—	—	—	—	—	—	—
18a. Fuseaux Western	13,25	13,50	13,75	14	14	14	14	14
18a. Canettes Oomrah	12,—	12,25	12,50	12,75	12,75	12,75	12,75	12,75

Pour ce qui concerne l'industrie du coton au Congo belge, en 1930, le Congo a produit environ 10.000 tonnes de coton-fibres, soit le quart de la consommation totale de l'industrie textile belge. L'accord conclu récemment entre la Texaf et la Cotonnière Congolaise paraît devoir assurer à l'industrie du coton dans notre colonie de nouveaux développements.

INDUSTRIES DU CUIR.

Dans les tanneries de la région de Soignies, on continue à stocker, malgré la réduction des heures de travail. Les salaires ont baissé de 10 p. c.

Dans la région de Malmédy, la situation est à peu près la même. Le marché est resté mauvais en ce qui concerne les dépouilles et les cuirs en croûte. Les ordres en cuirs forts et en cuirs lisses ont subi une réduction.

Les grandes fabriques de chaussures d'Iseghem travaillent en moyenne quatre jours par semaine; les ordres sont rares et peu rémunérateurs. Dans le Borinage, la fabrication des chaussures traverse une période difficile; le travail, avec personnel réduit, est arrêté deux ou trois jours par semaine. Ni le marché intérieur ni l'exportation ne fournissent d'ordres et les paiements sont laborieux.

INDUSTRIE DU BATIMENT.

La situation dans l'industrie du bâtiment ne s'est pas modifiée malgré de légères améliorations locales, malgré des baisses de prix que l'on évalue, pour certains travaux, entre 25 et 30 p. c. par rapport aux maxima enregistrés pendant la période d'essor. Dans certains cas, à Anvers notamment, la chute serait de 50 p. c.

Nombre d'immeubles et de terrains ont subi une moins-value par suite du nombre considérable de locaux d'habitation offerts au public.

D'après une grande agence immobilière, il y a présentement dans l'agglomération bruxelloise, 16.000 maisons à vendre et 12.000 appartements à louer! Il en va de même à Anvers, paraît-il, et dans la plupart des grandes villes.

La baisse des salaires est sensible dans tous les corps de métiers; elle a provoqué quelques grèves.

INDUSTRIES DIVERSES.

L'activité des hulleries est très grande et les usines marchent à trois équipes, sans pouvoir satisfaire toutes les demandes. Les matières premières, notamment la graine de lin, ont pu être achetées à des conditions

tout à fait favorables et la production très réduite l'an passé n'a pas permis aux usines de constituer des stocks normaux.

Dans les **fabriques de brosses** d'Iseghem, on ne signale pas de chômage.

L'**industrie des conserves** est dans une situation difficile par suite de l'arrêt de l'exportation et de l'engorgement du marché.

Dans les **raffineries de sucre**, le travail se poursuit régulièrement, mais l'exportation est ralentie.

La situation de la **meunerie** est un peu meilleure mais celle des **brasseries** est inégale et soumise aux conditions locales, notamment à l'importance du chômage.

La fabrication des **appareils de T. S. F.** et des **lampes électriques** est ralentie, mais de nombreux renvois de main-d'œuvre féminine se sont produits.

Les **industries du meuble**, tant en bois qu'en fer, restent défavorablement influencées par la crise. Des firmes ont procédé à des licenciements de personnel et on a appliqué, par paliers, une diminution de salaires de 13 p. c. Des faillites assez nombreuses dans l'industrie du meuble de Malines sont à noter. On note une grève dans cette section.

L'**industrie du bois** est également fort calme et les scieries écoulent difficilement leur production. Les importations de bois russes y sont pour quelque chose.

La situation des **papeteries** reste assez satisfaisante. Des adjudications assez importantes pour le compte de l'Etat ont maintenu une certaine activité. On profite cependant de fêtes locales pour réduire la production.

Les demandes de **câbles en textile** sont plus nombreuses; par contre, pour les **câbles métalliques**, la demande est rare. Dans les deux branches, les prix sont en baisse.

La situation reste plus mauvaise dans l'**industrie du diamant**. La Commission Internationale a décidé de prolonger pour une période indéfinie la limitation de

la production sur les marchés diamantaires internationaux. La situation commerciale de certaines firmes pourrait subir durement le contrecoup des nombreux et importants refus de paiement qui ont lieu à l'étranger, en Hollande et à New-York, notamment.

Dans l'ensemble, la **bijouterie** est fortement atteinte par la crise.

COMMERCE DE L'IVOIRE.

La première vente trimestrielle de l'année a eu lieu les 3 et 4 février.

Le résultat en a été satisfaisant pour la plupart des catégories. Les grosses dents de bonne qualité, notamment, obtinrent des prix fermes; les qualités moyennes furent moins disputées et une baisse eut lieu pour les qualités inférieures.

Le résultat de la vente est consigné ci-après:

	Exposé	Vendu
	(Kg.)	(Kg.)
Congo dur	33.162,5	24.978
Congo doux	1.547	1.217,5
Divers	27.428	21.141,5
	62.137,5	47.337
Cornes de rhinocéros	275	214

Stock: le 6 février, 47.000 kg., y compris 5.600 kg. arrivés par steamer « Elisabethville ».

INDUSTRIE DE LA PÊCHE MARITIME.

Le produit de la vente de poisson à la Minque d'Ostende s'est élevé en février 1931 à fr. 3.167.169,50. Ce chiffre est en augmentation de 436.968 fr. sur celui de février 1930; les apports accusant également une augmentation de 96.852 kg. (chiffre total du mois: 768.202 kilogrammes); en février 1930, 671.350 kilogrammes.

Le produit de la vente de poisson frais s'est élevé à fr. 5.479.907,50 en mars 1931. Ce chiffre est en diminution de fr. 762.832,50 sur celui de mars 1930 (6 millions 242.740 fr.); les apports accusent également une diminution de 328.820 kg., chiffre total du mois: 1 million 402.608 kg. (en mars 1930, 1.731.428 kg.).

	1930.			
	MARS		FÉVRIER	
	Produits	Apports	Produits	Apports
	Fr.	Kg.	Fr.	Kg.
Chalutiers à vapeur	2.622.738,—	798.329	1.914.042,50	489.454
Chaloupes à moteur	2.764.942,50	584.189	1.182.279,—	259.731
Chaloupes à voiles	10.005,—	2.640	14.620,—	3.274
Divers	51.906,—	12.300	36.118,—	11.650
Poisson de provenance étrangère	30.316,—	5.150	20.110,—	4.093
1931	5.479.907,50	1.402.608	3.167.169,50	768.202
1930	6.242.740,—	1.731.428	2.730.201,50	671.350
En moins	762.832,50	328.820	436.968,—	96.852

La pêche à l'esprot est terminée: elle a rapporté 4.208 tonnes et un produit total de 5.419.000 francs soit un prix moyen de 122 francs aux 100 kg. En 1930, la saison de pêche aurait fourni 2.670 tonnes, pour un prix de 4.813.000 francs, soit un prix moyen de 180 fr. les 100 kg.

Cette année, 250 bateaux à moteur ont participé à la pêche au hareng gai contre 200 en 1930. La saison actuelle est moins rémunératrice que la précédente. La campagne a fourni 18.460 tonnes, vendues 13 millions, soit un prix moyen de 70 francs les 100 kg. En 1930, la pêche aurait produit 11.282 tonnes, vendues 16.998.000 francs soit un prix moyen de 150 francs les 100 kg.

D'un intéressant article sur la pêche maritime belge, publié par M. Daxhelet, dans le « Soir », nous extrayons les passages suivants, remarquables pour leur valeur documentaire:

« Depuis une dizaine d'années, l'industrie de la pêche a pris en Belgique une extension considérable, entraînant un développement proportionnel de la flottille de bateaux qui lui sont affectés.

Il y a un demi-siècle, nos pêcheurs ne disposaient guère que de chaloupes à voile, et leur champ d'action était limité aux possibilités très relatives de ce genre de bateaux. C'est vers 1880 qu'apparurent les premiers chalutiers à vapeur. Ils s'imposèrent difficilement et ce ne fut guère qu'après 1918 que les patrons résolurent de les employer sur une grande échelle. En quelques années, on en construisit un grand nombre et, en 1927, époque de leur apogée, on en comptait cinquante-six.

Tandis que se multipliait ainsi le chalutier à vapeur, naissait le bateau à moteur. Il se contenta tout d'abord de remplacer la voile, les vieilles coques étant adaptées quelque peu à leur nouveau propulseur; mais bientôt l'on construisit des bateaux spéciaux pour les moteurs, et, suivant une évolution toute naturelle, les bateaux grandirent, tandis que les moteurs acquéraient plus de puissance. L'orientation vers le moteur fut rapide et définitive, et ce qui devait arriver ne tarda pas: les bateaux à moteur se développèrent au détriment des chalutiers à vapeur. En 1927, il y avait déjà 151 bateaux à moteur à Ostende, la construction des chalutiers à vapeur était bientôt arrêtée, et nombre de ceux-ci étaient même transformés.

Pour comprendre cette révolution, il faut savoir que le bateau à moteur est de beaucoup supérieur à ses rivaux; sa manœuvre est plus simple; son combustible liquide — le mazout — est facilement mis en cale, coûte moins cher que le charbon et occupe moins de place, ce qui permet de donner plus de confort à l'équipage. Chose essentielle, le prix de revient de son exploitation est sensiblement inférieur. Enfin, étant plus rapide, il atteint plus vite les champs de pêche, et est plus tôt rentré au port, ce qui constitue une très sérieuse garantie pour la régularité du marché et la sécurité de l'équipage.

Les armateurs n'ont point hésité à faire construire des bateaux à moteur. Le bilan de la flottille du port

d'Ostende indique nettement cette orientation. A l'heure actuelle, en effet, le nombre des différents types de bateaux en service s'établit comme suit:

Chalutiers à vapeur, 36; bateaux à moteur, 223; chaloupes à voile, 2; canots ouverts, 65 (dont 34 à moteur).

Pour toute la côte belge, il y a à peine deux mille pêcheurs et cent cinquante patrons.

Le bateau à moteur ramène généralement au port trois à quatre tonnes de poisson; le chalutier d'Islande entre 30 et 50 tonnes. Mais quand celui-ci effectue un voyage, l'autre en fait au moins deux. Ainsi, bon an mal an, les pêcheries belges capturent trente à quarante millions de kilos de poisson. L'on peut estimer à environ cent millions de francs la pêche belge annuelle de poisson.

Chiffre considérable et pourtant insuffisant. Les tendances du marché intérieur en présence de l'industrie belge de la pêche sont cependant peu faites pour en encourager le développement. Le marché belge, qui consomme annuellement pour trois cents millions de francs de poisson, devrait absorber la « totalité » de notre production qui ne représente, en somme, que le tiers de cette consommation. Il est loin d'en être ainsi: 90 p. c. des harengs, 80 p. c. des esprotts et un pourcentage très sensible des autres catégories de poissons sont exportés dans le Luxembourg, en Allemagne, en Suisse, en Europe centrale.

Notre industrie se trouve, en effet, nettement défavorisée. D'une part, elle est fortement concurrencée en Belgique par le poisson hollandais qui pénètre sur notre marché sans payer de taxe; d'autre part, en raison des droits d'entrée excessifs qu'elle doit acquitter, elle se voit fermer le marché de l'Alsace-Lorraine qui achetait presque exclusivement du poisson belge.

Le port de pêche d'Ostende en voie d'achèvement, est comme le prélude d'un effort nouveau de notre industrie maritime. Ces installations modèles auxquelles on travaille depuis 1920 et qui n'auront pas coûté moins de 120 millions de francs, sont situées face à l'ancienne minque, de l'autre côté du chenal. Elles comportent deux bassins dont un à flot pour les chalutiers à vapeur et les bateaux à moteur et l'autre à marée pour les petites barques. Sur le terre-plein séparant les deux bassins, on a construit la nouvelle minque. Nous l'avons visitée il y a quelque temps et nous n'exagérons pas en disant qu'elle est remarquablement conçue et outillée. Sur une longueur de 366 mètres, ses halls, entièrement en béton et vitrés partiellement de carreaux bleus, offrent un effet de perspective saisissant. Elle compte 112 magasins dont 35 grands de 7 mètres de largeur sur 18 de profondeur avec un étage. Une ligne de chemin de fer est située derrière les magasins. De sorte que les différentes opérations se déroulent rationnellement et dans un minimum de temps. Le poisson débarqué est vendu dans le hall, de là il est poussé dans le magasin du grossiste, qui n'a plus qu'à l'expédier dans le train qui attend derrière

son magasin. Célérité excellente quand il s'agit d'une marchandise aussi délicate que le poisson.

Un local spécial est affecté au marché du hareng et de l'esprot, qu'on vend sur échantillon. Un vaste cadran, relié à chaque banc d'acheteur, fonctionne électriquement. L'aiguille partant d'un chiffre X, va reculant par degrés. Si à un certain moment, un acheteur estime le prix à sa convenance, il pousse sur un bouton placé sur son banc, l'aiguille s'arrête et le numéro du banc de l'acheteur apparaît en chiffres lumineux. C'est là un système extrêmement pratique et qui ne peut prêter à aucune discussion.

Dans un autre bâtiment, les bureaux de l'administration de la minque, un bureau des postes et télégraphe, un restaurant, etc., ont été installés. Enfin, pour témoigner des vues larges de ceux qui ont établi les plans du nouveau port, signalons que le grand bassin est susceptible de s'étendre sur une superficie égale à celle qu'il occupe actuellement, un vaste terrain libre restant affecté à ce développement; et que le long de ce bassin, face à la minque, des terrains ont été prévus pour l'installation des industries connexes de la pêche maritime : citerne à mazout, fabrique de glace artificielle, de filets, de caisses, de paniers, chantiers de réparation, saurseries. »

AGRICULTURE.

La situation de l'agriculture ne s'est pas modifiée. Les prix des produits de la ferme n'ont pas subi de changements sauf en ce qui concerne les œufs, qui se ressentent de la baisse saisonnière habituelle.

La culture maraîchère connaît en ce moment une situation difficile, par suite d'une longue période de vents froids interrompue par des pluies violentes qui ont contribué à détruire de nombreux semis et à retarder la pousse des plantes déjà levées.

On sait qu'en automne, par suite de la baisse considérable des prix de l'avoine, des légumineuses et des autres végétaux, les fermiers avaient restreint dans une forte proportion les épandages d'engrais. Il en est résulté un ralentissement de la végétation du froment, de l'escourgeon, ralentissement qui a nécessité l'emploi de nitrate de soude et de chlorure de potasse. Nous donnons ci-dessous un tableau présenté au Congrès international d'Agriculture de Bucarest en 1929 et montrant quelle est, pour les différents pays producteurs de betteraves à sucre, la dépense par hectare en engrais artificiels.

PAYS	Frais d'engrais artificiels par hectare	RENDEMENT EN QUINTAUX A L'HECTARE		
		Racines	Sucre	Rang
	(Francs-or)			
Belgique	286,45	286	42,8	2
Hollande	174,36	304	40,6	4
Allemagne	168,13	250	39,4	6
Tchécoslovaquie	125,49	269	44,4	1
France	119,50	245	35,4	8

La question des betteraves à sucre continue à être fort délicate. Le Conseil Économique s'est prononcé en faveur de mesures destinées à remédier temporairement à la crise que subissent les planteurs. Mais ces derniers manifestent un certain mécontentement du fait que leur rôle dans la fixation du prix d'achat des betteraves est assez passif. On sait que les sucriers belges sont affiliés à trois groupements dont les rayons d'action s'étendent aux trois régions productrices de betteraves : les Flandres, le Hainaut, la Hesbaye. De plus, ils font partie d'une coopérative et se partagent entre eux la clientèle du pays.

Il est à noter que les agriculteurs n'ont pas été consultés au sujet de la répartition par usine, des fournisseurs de matières premières, alors qu'ils supportent seuls toutes les conséquences désavantageuses d'une augmentation d'un coût de transport. Tous les sucriers ne sont d'ailleurs pas satisfaits du plan adopté; certains prétendent même qu'on pourrait réaliser de sérieuses économies de frais d'approche en modifiant le rayon de ravitaillement des usines.

La concurrence dans l'achat de betteraves n'existe-

rait donc pas; tout au plus constate-t-on quelques variations, souvent peu importantes, entre les barèmes présentés dans chacune des trois régions signalées ci-dessus. Chez nous, il y a donc une sorte de monopole des achats pour les betteraves sucrières. Cette organisation du marché betteravier renforce singulièrement toute argumentation en faveur de la nécessité pour le producteur de connaître les conditions de vente avant les semailles.

D'après les offres faites par le groupe d'achat des Flandres, le barème serait encore moins avantageux que celui de l'an dernier.

Dans la région de Namur, l'accord s'est fait sur la réduction des ensemencements, qui n'atteindront que 80 p. c. de la moyenne normale. Dans cette région, la question du prix est toujours en suspens.

On a constaté un redressement du prix des chevaux. On se souvient que de nombreux poulains avaient été livrés à la boucherie; il s'en est suivi fatalement une restriction de l'effectif chevalin.

Le bétail, tant maigre que laitier, maintient ses prix. Cependant, la mise en pâture n'a encore pu s'ef-

fectuer que dans quelques régions particulièrement favorisées, la pousse de l'herbe ayant été arrêtée par les vents et la sécheresse. Ces circonstances ont ralenti les transactions sur les foires au bétail. Cependant, les prix se maintiennent bien aux foires au bétail qui se sont tenues dans la région de Neufchâteau.

On a constaté un redressement du prix des porcelets par suite de la diminution du nombre des bêtes mises en vente. La chute démesurée et rapide du prix des porcs, qui s'était produite il y a quelques mois, avait

entraîné le sacrifice de nombreuses truies d'élevage et même, dit-on, de nichées entières. Cette réduction du matériel d'élevage a permis un redressement des prix, comme nous le constatons plus haut. Mais, en mars, la baisse s'est à nouveau fait sentir.

Les prix du beurre sont fermes, bien qu'affectés par la baisse saisonnière. Le prix des œufs est tombé jusqu'à fr. 0,50, cours qui a déterminé le commencement des achats pour les conserves.

CHRONIQUE

L'industrie des œufs conservés en Belgique. — La conservation des œufs se fait, soit en cuve, dans un bain à base de chaux, soit en frigorifère.

Ces deux procédés donnent des résultats fort différents.

Les œufs mis en cuve ne conservent pas leur fraîcheur ni leur saveur et sont vendus comme « œufs conservés ». Ils se conservent facilement pendant 15 jours après leur sortie des cuves. Les frais d'installation et de conservation sont faibles lorsque l'on emploie ce procédé.

Les œufs conservés par le froid se vendent généralement, du moins en Belgique, comme « œufs frais », grâce à leur parfaite conservation au moment de leur sortie des frigorifères. Ils ne se conservent toutefois que quelques jours après avoir quitté les chambres froides.

Les frais d'installation et de conservation sont élevés, mais le bénéfice est également beaucoup plus important que celui réalisé par la conservation en cuves, qui fournit des œufs de moindre qualité et vendus moins chers pendant la mauvaise saison. Le bénéfice brut serait de 20 à 25 centimes à l'œuf, compte non tenu des amortissements importants à effectuer sur le prix des installations.

En ce qui concerne la conservation en cuves, il faut distinguer entre les négociants qui vendent leurs œufs dès la mise en conserve et à un prix fixé à ce moment et ceux qui courent les risques de fluctuations de prix en réservant les opérations de vente jusqu'à la sortie des œufs de leurs cuves.

Dans le premier cas, le bénéfice fixé est généralement inférieur de 2 à 4 centimes.

Pour une installation moyenne, de 2 à 5 millions d'œufs, à la condition de posséder un immeuble industriel acheté à des conditions favorables, le chiffre de 20 centimes à l'œuf peut être retenu comme montant des immobilisations à faire.

Quant à la somme nécessaire à l'achat des œufs et

à la constitution du fonds de roulement (paiement des salaires et des frais généraux), elle s'élève à 30 centimes au maximum par œuf, le solde étant fourni par des crédits sur warrants.

La conservation des œufs nécessite donc un investissement de l'ordre de 50 centimes par œuf, en supposant qu'il ne soit par recouru au crédit en dehors du warrantage de la marchandise.

Le bénéfice brut réalisé est en moyenne de 15 centimes par œuf, déchets déduits.

En 1925, 1926 et 1927, il a été respectivement de 15,66, 20,11 et 16,75, sans défalquer les déchets. En 1928, l'année fut déplorable par suite de diverses circonstances. En 1929, le résultat fut très variable, les prix ayant été bas au début de l'hiver et très élevés par la suite.

Enfin, en 1930, la baisse générale des produits d'alimentation a entraîné celle des œufs.

Le chiffre de 15 centimes peut être retenu comme moyenne de bénéfice brut par œuf. Les frais généraux sont d'environ 3 à 4 centimes par œuf, non comprise la rémunération du négociant. Le bénéfice net serait donc de l'ordre de 11 à 12 centimes pour un capital investi de 50 centimes, soit du 22 à 24 p. c. Le commerce d'exportation d'œufs frais n'est pas considéré comme lucratif, par suite de la faible marge de bénéfice et des risques importants qu'il comporte.

La vente d'œufs frais sur le marché intérieur n'est pas organisée sur une grande échelle en Belgique. L'élevage des poules, en vue de la ponte, rapporte annuellement, en moyenne, 45 francs par poule. Le minimum est de 15 francs et le maximum de 60 francs. Les bénéfices dépendent de la valeur productive des races et lignées de volaille, ainsi que du mode d'alimentation couplé.

Les données ci-dessus n'ont pas une rigueur absolue; il s'agit plutôt de moyennes aussi exactes que possible, mais que des conditions locales peuvent fortement modifier.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

Le marché poursuit lentement, mais régulièrement ses achats de devises. A chaque séance, depuis quinze jours, la demande de change sur Londres a été quelque peu supérieure à la moyenne habituelle. Le cours de cette devise, qui s'était arrêté il y a deux semaines à 34,9450, s'est tenu généralement au delà de 34,95.

Selon leurs propres fluctuations par rapport à la livre, certaines devises voisines ont enregistré durant la quinzaine des écarts de cours plus ou moins sensibles. Le dollar de 7,19375 s'est replié jusqu'à 7,1875 puis a gagné le niveau de 7,19475 et s'est finalement retrouvé à son point de départ.

Le franc français vaut en ce moment 28,12 contre 28,1325 le 7 avril dernier, alourdissement correspondant à son recul sur le marché de Londres de 124,25 à 124,29.

Le florin, très en progrès depuis quelques jours sur ce même marché, s'est de ce fait relevé sur le nôtre de 288,32 à 288,97. Une tendance analogue, mais moins prononcée, a contribué à la hausse du franc suisse de 138,42 à 138,53. Le reichsmark, après avoir touché 171,19 et 171,33, est revenu à 171,26, cours qu'il cota il y a deux semaines. La lire italienne a progressé de 36,655 à 37,68. Au groupe des couronnes scandinaves, seul le change sur Stockholm est en léger gain sur son cours précédent: il est passé de 192,55 à 192,625. L'Oslo vaut 192,325 contre 192,35 et le Copenhague 192,425 au lieu de 192,40.

Le changement de régime survenu en Espagne a éprouvé sensiblement la tendance de la peseta sur les grands marchés internationaux. A Londres, le cours est tombé presque sans transition de 43,80 à 49,—. Même chute précipitée sur notre place où l'on cote actuellement 70,75 contre 79,70 il y a dix jours.

L'orientation du marché des devises à terme ne s'est pas modifiée. Comme il y a quinze jours, le déport pour la livre à un mois est supérieur à 3 centièmes de belga et à 7 1/2 centièmes de belga pour un trimestre. Le franc français, pour ces deux périodes, vaut à peu de chose près le même prix qu'au comptant.

L'escompte hors banque est toujours recherché à 2 1/4 p. c. D'autre part, l'argent au jour le jour a été continuellement offert à moins de 1 p. c.

Le 22 avril 1931.

MARCHE DES TITRES

Comptant.

Exception faite pour les rentes dont les cours restent empreints de la plus grande fermeté, le marché marque de plus en plus une tendance à la baisse, et c'est en nouvelle et souvent importante réaction par rapport aux prix faits le 2 de ce mois, que les cotations apparaissent à la date du 20.

Aux **rentes**: 5 p. c. intérieur à primes, 535-534; 5 p. c. Dette belge 1925, 99,75-99,50; 4 p. c. Dommages de guerre 1921, 236,75-235; 5 p. c. Dommages de guerre 1922, 274-272,75; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 561,25-555, 6 p. c. Association nationale des industriels et commerçants pour la réparation des dommages de guerre 105,10-105.

Aux **assurances et banques**: Assurances générales sur la vie 6125-6350, Banque de Bruxelles 780-840, Banque Nationale de Belgique 3110-3125, Caisse Générale de Reports et de Dépôts 4975-5300, part de réserve Société Générale de Belgique 6800-7300.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières**: part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient 20125-22000, action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine 13600-13650, Immobilière Bruxelloise 4860-4610, action de dividende Madrid Palace Hôtel 1400-1900.

Aux **chemins de fer et canaux**: Société Nationale des Chemins de fer belges 571-575, part de fondateur Congo 9725-10225, action de jouissance Welkenraedt 22850-23925.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux**: action de dividende Bruxellois 5775-5725, 20e part de fondateur Buenos-Ayres 1000-1135, action de dividende Pays de Charleroi 1005-1040, 100e part de fondateur Rosario 1145-1230.

Aux **tramways et électricité (trusts)**: Bangkok 1150-1255, part de fondateur Electricité du Littoral 3250-3525, action de capital Electrobél 3050-3450, action privilégiée Sidro 1035-1320, Traction et Electricité 2120-2330, action ordinaire Sofina 18800-19450.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité**: 10e part de fondateur Electricité du Borinage 3660-3850, part de fondateur Bruxelloise d'Electricité 11125-11300, part de fondateur Electricité de la Dendre 4050-4225, 100e part

de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité 3700-3825, 10e part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique 8000-8250, part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut 10650-10775.

Aux industries métallurgiques: Armes de guerre 630-735, Ateliers de Trazegnies 4025-4400, Forges de Clabecq 25250-27000, Espérance-Longdoz 3390-3730, action ordinaire Hauts Fourneaux et Mines d'Halanzu 2550-2450, 10e part de fondateur idem 2190-2275, Ougrée-Marihaye 3175-3300, Providence 9100-9325, Sambre et Moselle 3600-3760, Thy-le-Château 5000-5675.

Aux charbonnages: Gouffre 17100-17500, Hornu et Wasmes 4400-4600, Mariemont et Bascoup 5800-6600, Nord de Gilly 11750-12625, Tamines 3785-4060.

Aux zincs, plombs et mines: Mines Réunies 310-340, 1/5 action privilégiée Nouvelle Montagne 347,50-387,50, Overpelt Lommel 600-660, Vieille-Montagne 2060-2285.

Aux glaceries: Auvelais 14400-15800, Moustier-sur-Sambre 15000-16000, part sociale St-Roch 20750-23000.

Aux verreries: action de jouissance Libbey-Owens 5000-5100, Val-St-Lambert 1615-1665.

Aux industries de la construction: action ordinaire Cannon Brand 1200-1330, action ordinaire Ciments de Visé 2500-2675, part de fondateur Merbes-Sprimont 4300-4700.

Aux industries textiles et soieries: action de dividende Etablissements Américains Gratry 3550-3950, La Lainière à Verviers 1650-1710, Linière La Lys 11825-12100.

Aux produits chimiques: Auvelais 1525-1585, part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs 1480-1570, part de fondateur Industries Chimiques 2425-2890, action de dividende Sidac 3550-3810, part sociale Union Chimique Belge 1095-1150.

Aux valeurs coloniales: part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs 4460-4825, action de dividende Brasseries de Léopoldville 2980-3220, Ciments du Congo 1175-1255, action de capital Ciments du Katanga 4950-5125, action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie 3975-4400, action privilégiée Katanga 46500-50200, action ordinaire idem

39300-42150, action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga 3925-4530.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières: part de fondateur Fauconnier et Posth 680-712,50, part de fondateur Hallet 2230-2340, part de fondateur Huileries de Sumatra 1030-1095.

Aux alimentations: Bodega 3950-4100, action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine 7200-7425, action de capital Minoteries et Elevateurs à grains 1980-1950, action de jouissance Moulins des Trois Fontaines 4700-4650.

Aux brasseries: Brasseries de Haecht 1615-1540, Brasseries d'Ixelles 4350-4325, Brasseries de Koekelberg 1760-1750.

Aux industries diverses: 9e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer 5550-5750, Forfina 235-290, part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation 3900-4175.

Aux papeteries: action de dividende Anversoise 880-1000, action ordinaire Delcroix 1430-1405, Godin 1235-1280, part sociale Papeteries de Saventhem 1445-1435.

Aux pétroles: action de dividende Nafta 750-935, Petrofina 760-790.

Aux sucreries: part sociale Sucreries et Raffineries de Pontelongo 1730-1750, action ordinaire Sucreries et Raffineries en Roumanie 5380-5400.

Aux actions étrangères: Crédit Foncier de Santa Fé 2200-2375, action ordinaire Barcelona Traction 705-910, action ordinaire Hydro-Electric Securities 845-920, part de fondateur Banque Agricole d'Egypte 91100-118250, action de dividende Cairo Héliopolis 3695-4000, part bénéficiaire Electricité de Paris 25250-26000, part bénéficiaire Parisienne 2850-3005, part de fondateur Exploitations Indes Orientales 7000-7975, action ordinaire Royal Dutch 35700-40600, part sociale Arbed 5100-5750.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas 3210-3240, Barcelona Traction 712,50-905, Brazilian Traction 760-820, Héliopolis 1975-2110, Prince-Henri 1655-2185, action ordinaire Hydro Electric Securities 837,50-910, action privilégiée Sidro 1025-1305, 1/5 action ordinaire idem 980-1265.

STATISTIQUES

MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux (hors banque)		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
<i>a) La dernière quinzaine :</i>							
7 avril 1931.....	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	0,75	0,75
8 —	2,50	3,—	3,50	2,25	—	0,75	0,75
9 —	2,50	3,—	3,50	2,25	—	0,75	0,75
10 —	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	0,75	0,75
11 —	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	0,75	0,75
13 —	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	0,75	0,75
14 —	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	0,75	0,75
15 —	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	0,75	0,75
16 —	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	0,75	0,75
17 —	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	0,75	0,75
18 —	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	0,75	0,75
20 —	2,50	3,—	3,50	2,25	—	0,75	0,75
<i>b) Les derniers mois (1) :</i>							
1929.....	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1930.....	2,95	3,45	4,12	2,7807	3,1910	1,6421	1,5903
1930 Janvier	3,50	4,—	5,—	3,4014	4,3125	1,452	1,590
Février	3,50	4,—	5,—	3,4141	4,25	2,635	2,588
Mars	3,50	4,—	5,—	3,310	4,208	2,447	2,553
Avril	3,50	4,—	5,—	3,331	4,—	2,380	2,385
Mai	3,—	3,50	4,—	2,870	3,071	1,692	1,745
Juin	3,—	3,50	4,—	2,777	2,917	1,608	1,641
Juillet	3,—	3,50	4,—	2,7825	2,9375	1,550	1,605
Août	2,50	3,—	3,50	2,4375	2,625	1,073	1,073
Septembre	2,50	3,—	3,50	2,3918	2,60	0,845	0,899
Octobre	2,50	3,—	3,50	2,2662	2,4844	0,968	1,009
Novembre	2,50	3,—	3,50	2,0450	2,2500	1,—	1,045
Décembre	2,50	3,—	3,50	2,3425	2,6363	1,394	1,572
1931 Janvier	2,50	3,—	3,50	2,375	2,741	1,091	1,144
Février	2,50	3,—	3,50	2,3125	2,5521	1,078	1,078
Mars	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	1,034	1,043

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 avril 1931 } sur les valeurs au comptant .. 5,— %
 sur les valeurs à terme 4,50 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

II. — Taux des dépôts en banque au 20 avril 1931.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,—	2,10	—	2,20	2,30	2,30	—	—	—	—
Banque de Bruxelles.....	1,—	2,10	2,10	2,20	2,30	2,30	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,14	—	2,20	2,30	2,30	2,30	2,30	—	—
Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven	1,—	2,10	—	2,20	2,30	2,30	—	—	—	—
Société Nationale de Cré- dit à l'Industrie	—	—	—	—	2,75	3,—	3,25	3,50	3,50	3,50

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse d'Epargne sous la garantie de l'Etat : 3 p. c. jusqu'à 20.000 francs; 2 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1931	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 26,1773 b.	NEW-YORK (cable) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 litres = 37,862 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAQUE 100 Kč = 21,3086 b.	MONTREAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BODAPES 100 pengő = 125,79 b.	LETONIE 100 Lat = 138,7702 b.
7-4	34,945	28,1325	7,19375	288,32	138,42	79,30	37,655	192,55	192,35	192,40	21,3025	7,18125	171,25	101,175	80,60	125,225	138,20
8-4	34,926	28,1125	7,188	288,15	138,38	79,15	37,63	192,50	192,275	192,25	21,2875	7,1755	171,20	101,05	80,50	125,20	138,20
9-4	34,925	28,108	7,1875	288,17	138,46	79,20	37,6325	192,40	192,20	192,275	21,2975	7,174	171,20	101,075	80,55	125,20	138,20
10-4	34,953	28,1235	7,19225	288,63	138,49	79,70	37,66	192,575	192,30	192,425	21,3125	7,1805	171,27	101,15	80,60	125,325	138,20
13-4	34,9525	28,131	7,19475	288,73	138,59	75,60	37,6625	192,60	192,40	192,50	21,315	7,1790	171,30	101,10	80,55	125,40	138,45
14-4	34,9295	28,1280	7,19	288,62	138,54	72,20	37,645	192,50	192,30	192,30	21,30	7,1790	171,19	101,10	80,55	125,375	138,425
15-4	34,9485	28,1275	7,19325	288,725	138,58	74,50	37,6625	192,55	192,35	192,45	21,3125	7,1830	171,33	101,10	80,525	125,40	138,40
16-4	34,9460	28,1270	7,1925	288,64	138,57	73,45	37,6625	192,55	192,275	192,375	21,31	7,1810	171,32	101,10	80,55	125,35	138,45
17-4	34,9515	28,1260	7,1946	288,78	138,5825	71,90	37,6775	192,65	192,35	192,45	21,3075	7,1830	171,30	101,10	80,575	125,35	138,40
20-4	34,9505	28,1265	7,1944	288,90	138,52	71,70	37,685	192,575	192,325	192,42	21,3075	7,18	171,25	101,10	80,575	125,45	138,60

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1929.....	34 902	28,142	7,1859	288,59	138,55	105,48	37,612	192,50	171,09	101,03
1930.....	34,844	28,126	7,1662	288,25	138,89	83,72	37,534	192,46	170,95	101,03
1930 Janvier.....	34,934	28,192	7,1742	288,64	138,83	94,12	37,546	192,65	171,36	100,91
Février.....	34,897	28,105	7,1779	287,84	138,48	91,03	37,577	192,58	171,35	101,05
Mars.....	34,883	28,071	7,1730	287,69	138,78	88,68	37,571	192,63	171,13	101,07
Avril.....	34,839	28,069	7,1634	287,94	138,83	89,49	37,550	192,57	170,99	100,99
Mai.....	34,821	28,102	7,1647	288,18	138,69	87,66	37,562	192,23	170,98	100,99
Juin.....	34,819	28,121	7,1658	288,06	138,80	84,36	37,540	192,42	170,93	101,08
Juillet.....	34,808	28,142	7,1537	287,83	138,98	82,39	37,477	192,33	170,74	101,08
Août.....	34,829	28,130	7,1507	288,10	139,04	77,83	37,458	192,30	170,83	101,06
Septembre.....	34,854	28,158	7,1688	288,81	139,14	76,84	37,543	192,64	170,80	101,21
Octobre.....	34,843	28,134	7,1708	288,98	139,26	74,16	37,546	192,56	170,70	101,15
Novembre.....	34,829	28,163	7,1716	288,58	139,03	80,81	37,535	192,42	170,91	100,99
Décembre.....	34,770	28,130	7,1592	288,30	138,87	77,28	37,501	192,09	170,70	100,83
1931 Janvier.....	34,819	28,121	7,1721	288,54	138,85	74,73	37,543	191,96	170,51	100,80
Février.....	34,846	28,112	7,1717	287,89	138,39	73,17	37,547	192,01	170,50	100,81
Mars.....	34,881	28,100	7,1795	287,82	138,16	77,05	37,612	192,28	170,94	100,87

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
A 1 mois :								
7 avril 1931.....	D 0,032	—	D 0,003	—	D 0,0040	—	R 0,20	—
8 —.....	D 0,026	—	R 0,004	—	D 0,0040	—	R 0,20	—
9 —.....	D 0,022	—	R 0,008	—	D 0,0030	—	R 0,20	—
10 —.....	—	D 0,025	—	R 0,012	—	D 0,0030	—	R 0,20
11 —.....	—	D 0,032	—	R 0,010	—	D 0,0035	—	—
13 —.....	D 0,032	—	pair	—	—	D 0,0035	—	R 0,05
14 —.....	D 0,022	—	pair	—	D 0,0040	—	—	pair
15 —.....	D 0,026	D 0,024	R 0,004	D 0,006	D 0,0040	D 0,0030	pair	—
16 —.....	D 0,030	D 0,028	R 0,004	R 0,008	D 0,0050	D 0,0040	pair	—
17 —.....	D 0,032	D 0,030	—	R 0,006	—	D 0,00475	D 0,10	—
18 —.....	—	D 0,032	R 0,002	—	—	D 0,0045	D 0,10	—
20 —.....	D 0,036	—	—	R 0,004	D 0,0060	—	D 0,10	—
A 3 mois :								
7 avril 1931.....	D 0,072	—	R 0,005	—	D 0,0080	—	R 0,40	—
8 —.....	D 0,066	—	R 0,012	—	D 0,0080	—	R 0,40	—
9 —.....	D 0,058	—	R 0,024	—	D 0,0075	—	R 0,40	—
10 —.....	—	D 0,065	—	R 0,030	—	D 0,0065	—	R 0,50
11 —.....	D 0,080	D 0,076	—	R 0,022	—	D 0,0070	—	—
13 —.....	D 0,076	—	R 0,010	—	—	D 0,0080	—	R 0,10
14 —.....	D 0,064	—	R 0,010	—	D 0,0080	—	—	pair
15 —.....	D 0,068	D 0,064	R 0,015	R 0,020	D 0,0080	D 0,0070	D 0,10	pair
16 —.....	D 0,068	D 0,064	R 0,014	R 0,018	D 0,0090	D 0,0070	pair	—
17 —.....	D 0,074	D 0,070	—	R 0,016	—	D 0,0085	D 0,15	—
18 —.....	D 0,075	—	R 0,010	—	—	D 0,0090	D 0,10	—
20 —.....	D 0,078	—	—	R 0,014	—	D 0,0100	D 0,10	—

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1929 Moyenne mensuelle	(*) 249.121	1.900	4.082	9.779	4.051	9.785	27.698	87,1
1930 Moyenne mensuelle	(*) 274.438	2.070	4.127	9.820	4.114	9.827	27.889	87,1
1930 Janvier	251.752	2.097	4.575	10.551	4.509	10.565	30.201	86,4
Février	253.872	2.105	3.815	9.752	4.015	9.760	27.342	87,7
Mars	256.072	2.004	4.164	10.083	4.051	10.109	28.408	87,5
Avril	257.938	2.134	4.342	10.195	4.313	10.221	29.071	87,1
Mai	259.972	2.054	4.406	10.600	4.411	10.615	30.032	87,5
Juin	261.363	2.021	3.870	9.328	3.913	9.338	26.449	87,3
Juillet	262.976	2.007	4.446	10.251	4.413	10.255	29.366	87,0
Août	264.428	1.942	3.882	9.074	3.881	9.074	25.912	86,9
Septembre	266.150	1.994	3.805	9.058	3.791	9.058	25.713	86,9
Octobre	268.314	2.106	4.401	10.125	4.269	10.111	28.906	86,6
Novembre	270.218	2.151	3.617	8.799	3.690	8.788	24.894	86,7
Décembre	274.438	2.225	4.204	10.024	4.116	10.032	28.376	87,2
1931 Janvier	277.020	2.185	4.238	9.537	4.190	9.548	27.513	86,0
Février	279.270	2.163	3.560	8.674	3.661	8.689	24.584	87,0
Mars	281.129	2.106	3.857	9.103	3.761	9.120	25.841	87,1

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYÉS AUX EFFETS PRÉSENTÉS A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
Année 1929	1.509.718	85.168	5,64	12.664.998	263.518	2,08
Année 1930	1.603.302	109.081	6,80	10.507.875	366.552	3,49
1929 Décembre	147.181	9.805	6,66	1.141.197	31.574	2,77
1930 Janvier	139.746	9.650	6,91	1.181.061	36.084	3,06
Février	128.719	9.177	7,13	1.082.241	32.564	3,01
Mars	137.994	9.499	6,88	1.134.244	32.341	2,85
Avril	144.975	8.852	6,11	1.100.093	33.170	3,02
Mai	150.087	9.195	6,13	1.016.770	31.283	3,08
Juin	148.124	9.433	6,37	949.244	32.105	3,38
Juillet	136.015	9.425	6,93	780.733	34.496	4,42
Août	130.201	8.928	6,86	723.589	35.452	4,90
Septembre	119.320	8.559	7,17	665.636	27.577	4,14
Octobre	122.661	8.250	6,73	645.348	21.564	3,34
Novembre	124.389	8.472	6,81	587.287	21.758	3,70
Décembre	121.071	9.641	7,96	641.629	28.158	4,39
1931 Janvier	121.773	10.291	8,45	759.515	27.578	3,63
Février	106.209	9.341	8,79	586.093	25.970	4,43

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1929	1930	1931	1929	1930	1931
Première période	105	138	222	34	39	79
Deuxième période	105	144		22	39	
Troisième période	95	137		23	46	
Quatrième période	139	156		23	71	

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1929 Moyenne mensuelle	38 (*)	409	40.293	181	27.068	20	250 (*)	1.263	304
1930 Moyenne mensuelle	38 (*)	394	37.834	174	25.765	20	250 (*)	634	157
1930 Janvier	38	421	39.271	186	25.918	21	250	822	139
Février	38	388	35.053	173	23.302	20	250	697	142
Mars	38	408	37.649	183	25.312	20	250	716	140
Avril	38	404	40.391	178	27.907	20	250	1.181	233
Mai	38	416	41.909	182	28.836	19	250	735	221
Juin	38	382	36.003	166	24.698	20	250	524	161
Juillet	38	404	38.549	178	26.392	20	250	493	122
Août	38	362	34.954	159	23.928	18	250	480	167
Septembre	38	377	38.114	169	25.958	22	250	541	127
Octobre	38	400	42.069	178	29.324	23	250	524	153
Novembre	38	360	34.110	157	23.170	18	250	482	106
Décembre	38	399	35.941	179	24.435	21	250	412	120
1931 Janvier	38	376	33.067	169	22.496	20	250	415	101
Février	38	343	29.636	156	20.568	19	250	701	118
Mars	38	366	35.577	165	25.450	22	250	587	134

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
 (*) Au 31 décembre.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1929 Moyenne mensuelle	72,1	216,8	6,7	295,6	255,6	40,0	86,46
1930 Moyenne mensuelle	81,2	206,9	5,9	294,0	267,3	26,7	90,93
1929 Décembre	67,3	213,3	8,8	289,4	297,0	-7,6	102,63
1930 Janvier	64,6	216,6	8,2	289,4	279,8	9,6	96,68
Février	57,3	199,3	6,0	262,6	267,2	-4,6	101,74
Mars	72,3	224,2	5,8	302,3	279,5	22,8	92,48
Avril	77,9	217,8	5,5	301,2	273,1	28,0	90,69
Mai	77,8	227,5	5,6	310,9	271,1	39,8	87,18
Juin	88,4	198,5	5,4	292,4	258,6	33,8	88,45
Juillet	103,4	199,6	6,3	309,3	271,8	37,5	87,89
Août	117,7	193,4	5,7	316,9	266,6	50,3	84,14
Septembre	102,7	202,8	5,6	311,1	262,2	48,9	84,29
Octobre	79,7	215,9	5,5	301,1	263,5	37,6	87,49
Novembre	67,0	195,9	5,3	268,3	251,7	16,6	93,84
Décembre	65,7	191,2	6,1	263,0	270,8	-7,8	102,98
1931 Janvier	67,0	181,0	7,0	255,0	260,3	-5,3	102,07
Février	57,4	168,4	4,6	230,4	252,8	-22,4	109,73

B. — Statistique du trafic.
1^o Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1929 Moyenne mensuelle	19.841	540	7.359	252	58	275	114	699
1930 Moyenne mensuelle	19.645	542	6.633	221	42	232	100	595
1929 Novembre	19.077	503	7.659	232	64	292	122	710
Décembre	21.353	541	6.916	208	64	282	116	670
1930 Janvier	20.938	528	7.468	247	54	268	120	689
Février	18.507	476	6.876	240	46	240	105	631
Mars	19.775	513	7.162	247	50	255	112	664
Avril	19.876	523	6.845	235	44	233	112	624
Mai	18.551	528	6.804	225	43	236	106	610
Juin	19.673	564	6.196	204	41	217	104	566
Juillet	20.402	632	6.344	208	38	223	101	570
Août	20.619	650	6.093	203	37	214	95	549
Septembre	20.641	594	6.282	213	37	220	95	565
Octobre	19.937	541	7.021	232	41	235	90	598
Novembre	17.930	466	6.388	201	35	223	80	539
Décembre	18.886	488	6.117	194	38	218	77	527
1931 Janvier	17.902	461	5.790	189	35	218	79	521

2^o Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1929 Moyenne mensuelle	1.606	601	501	459	315	31	116	453	105
1930 Moyenne mensuelle	1.357	550	437	395	302	32	95	391	84
1929 Novembre	1.387	660	529	394	322	37	104	465	103
Décembre	1.490	663	528	450	320	33	94	414	100
1930 Janvier	1.658	655	549	460	330	41	167	475	97
Février	1.585	508	438	433	309	33	138	420	98
Mars	1.330	460	450	493	333	40	114	483	108
Avril	1.230	516	465	445	303	45	95	434	100
Mai	1.373	575	461	408	290	30	76	427	97
Juin	1.225	545	463	381	253	27	90	367	83
Juillet	1.297	527	461	331	266	33	66	375	68
Août	1.295	535	428	367	287	26	49	341	58
Septembre	1.321	545	434	371	301	28	59	343	73
Octobre	1.480	608	401	417	335	29	40	354	74
Novembre	1.240	547	351	322	329	27	42	322	79
Décembre	1.254	578	342	313	288	26	209	346	72
1931 Janvier	1.502	649	341	347	267	24	197	382	75

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1929 Moyenne mensuelle	518.112	131.745	181.305	699.417
1930 Moyenne mensuelle	475.997	112.654	155.262	631.259
1929 Décembre ...	506.656	128.591	174.112	680.768
1930 Janvier	520.429	131.651	177.002	697.431
Février	475.812	113.328	159.886	635.698
Mars	502.509	107.978	167.712	670.221
Avril	484.668	108.635	162.579	647.247
Mai	483.722	113.089	164.274	647.996
Juin	442.896	102.433	147.081	589.977
Juillet	459.202	105.341	151.720	610.922
Août	443.510	107.413	162.177	605.687
Septembre ..	464.506	112.672	150.194	614.700
Octobre	506.927	120.674	152.446	659.373
Novembre ...	465.844	109.520	132.671	598.515
Décembre ...	461.945	119.118	135.402	597.347
1931 Janvier	423.647	122.212	128.434	552.081
Février	395.664	112.050	116.672	512.336

TAUX D'ESCOMPTE
DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	9 octobre 1930	5
Autriche	9 septembre 1930	5
Belgique	1 ^{er} août 1930	2,50
Bulgarie	29 janvier 1931	9
Danemark	13 novembre 1930	3,50
Dantzig	9 octobre 1930	5
Espagne	17 juillet 1930	6
Estonie	7 octobre 1930	7
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York).....	24 décembre 1930	2
Finlande	25 août 1930	6
France	3 janvier 1931	2
Grande-Bretagne	1 ^{er} mai 1930	3
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	24 janvier 1931	2,50
Hongrie	30 mai 1930	5,50
Indes	15 janvier 1931	7
Italie	19 mai 1930	5,50
Japon	6 octobre 1930	5,11
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	31 mars 1930	6
Norvège	8 novembre 1930	4
Pologne	3 octobre 1930	7,50
Portugal	2 juin 1930	7,50
Roumanie	1 ^{er} avril 1931	8
Suède	6 février 1931	3
Suisse	22 janvier 1931	2
Tchécoslovaquie	25 juin 1930	4
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	27 mai 1930	5,50

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des expor- tations aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1929 Moyenne mensuelle	3.746	2.959	790	2.148	2.655	1.236	— 304	89,7
1930 Moyenne mensuelle	3.499	2.587	739	1.979	2.195	1.109	— 392	84,9
1929 Décembre	3.932	2.918	742	2.237	2.742	1.226	— 176	94,0
1930 Janvier	4.115	2.960	719	1.998	2.211	1.106	— 749	74,7
Février	3.596	2.717	756	1.433	1.815	1.267	— 902	66,8
Mars	3.890	2.899	745	2.386	2.766	1.160	— 133	95,4
Avril	3.462	2.856	825	2.325	2.545	1.095	— 312	89,1
Mai	3.721	2.874	772	2.204	2.295	1.041	— 579	79,8
Juin	3.293	2.496	758	1.984	2.015	1.015	— 481	80,7
Juillet	3.416	2.554	748	1.972	2.282	1.157	— 272	89,3
Août	3.294	2.334	708	1.854	1.944	1.049	— 389	83,3
Septembre	3.198	2.388	747	2.121	2.227	1.050	— 161	93,3
Octobre	3.557	2.529	711	1.940	2.222	1.145	— 307	87,9
Novembre	3.155	2.151	682	1.739	2.060	1.184	— 91	95,8
Décembre	3.380	2.351	696	1.791	1.960	1.094	— 391	83,4
1931 Janvier	3.284	2.063	628	1.832	1.764	963	— 299	85,5
Février	3.127	1.971	630	2.068	2.001	967	+ 30	101,5

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1929 L'année	14.493	88.522	3.495.173	7.239.089	40.180.424	18.486.734	1.264.094	9.603.891	6	92.511	44.954.189	35.510.747
1930 L'année	31.669	217.048	3.796.614	6.787.025	37.029.511	14.569.053	1.127.883	9.348.623	8	119.568	41.985.685	31.041.317
1929 Décembre	1.783	11.992	312.099	644.957	3.518.241	1.474.321	100.298	776.846	1	9.716	3.932.422	2.917.832
1930 Janvier	2.126	14.198	294.086	609.206	3.707.220	1.450.763	111.588	877.111	1	8.832	4.115.019	2.960.110
Février	2.815	17.162	268.629	543.479	3.220.001	1.290.968	104.837	853.067	1	12.552	3.596.282	2.717.228
Mars	2.629	16.455	310.775	588.484	3.468.032	1.375.727	108.129	907.026	1	11.618	3.889.565	2.899.310
Avril	2.131	13.845	299.127	553.383	3.054.110	1.378.859	106.532	898.552	1	11.709	3.461.901	2.856.348
Mai	2.899	22.079	308.783	589.397	3.302.750	1.368.338	106.511	886.651	1	7.711	3.720.944	2.874.176
Juin	2.549	17.783	279.465	517.632	2.922.810	1.206.466	88.158	744.955	1	9.270	3.292.983	2.496.106
Juillet	2.248	15.761	292.606	547.330	3.035.171	1.196.122	85.728	784.123	1	10.791	3.415.753	2.554.127
Août	2.490	18.448	327.249	561.107	2.873.784	1.029.962	90.604	716.467	1	7.564	3.294.127	2.333.548
Septembre	3.016	21.876	316.013	553.075	2.798.580	1.109.013	80.275	694.773	1	9.260	3.197.885	2.387.997
Octobre	3.546	25.224	382.206	618.060	3.088.918	1.142.259	82.691	734.674	1	8.370	3.557.362	2.528.587
Novembre	2.207	14.128	347.717	523.685	2.734.103	980.839	70.929	620.981	1	11.273	3.154.956	2.150.906
Décembre	3.024	20.091	370.918	582.663	2.914.408	1.062.442	91.627	675.427	1	10.638	3.379.978	2.351.261
1931 Janvier	2.765	17.149	310.860	485.855	2.905.681	976.887	64.672	574.558	1	8.584	3.283.978	2.063.033
Février	2.217	11.856	317.626	455.233	2.736.919	905.619	70.469	585.213	1	13.153	3.127.232	1.971.074
EXPORTATIONS :												
1929 L'année	14.356	141.550	870.449	2.526.819	17.944.762	10.217.817	6.948.293	18.883.538	146	95.706	25.778.006	31.865.430
1930 L'année	17.188	152.646	718.930	1.932.952	16.839.598	8.168.181	6.171.263	15.995.266	112	91.364	23.747.091	26.340.409
1929 Décembre	628	5.594	75.300	228.055	1.560.789	815.271	599.795	1.687.526	8	5.759	2.236.521	2.742.205
1930 Janvier	1.004	9.442	65.605	167.209	1.388.660	646.346	543.064	1.383.322	6	4.653	1.998.340	2.210.972
Février	604	5.681	52.765	126.301	945.215	542.200	434.393	1.136.955	6	3.851	1.432.982	1.814.988
Mars	1.741	16.194	74.705	205.748	1.752.768	886.410	556.379	1.651.776	7	6.269	2.385.600	2.766.397
Avril	1.434	12.597	59.011	155.718	1.645.773	773.684	618.734	1.596.994	6	5.708	2.324.959	2.544.701
Mai	1.547	14.296	40.375	137.790	1.627.963	738.645	533.750	1.400.735	3	3.616	2.203.639	2.295.082
Juin	1.558	13.700	67.485	168.407	1.426.606	688.123	488.703	1.142.608	3	2.194	1.984.356	2.015.032
Juillet	1.941	17.717	92.426	174.260	1.353.499	734.167	524.392	1.350.125	9	5.923	1.972.265	2.282.192
Août	1.339	11.362	39.995	140.767	1.351.233	613.323	461.161	1.175.188	5	3.409	1.853.732	1.944.049
Septembre	1.753	15.643	52.164	165.886	1.541.949	689.632	525.056	1.352.393	5	3.506	2.120.927	2.227.060
Octobre	1.781	15.172	52.248	156.543	1.365.967	692.436	520.424	1.354.386	5	3.097	1.940.425	2.221.634
Novembre	1.403	11.914	65.734	165.160	1.183.857	613.888	488.269	1.223.630	51	45.054	1.739.315	2.059.646
Décembre	1.082	8.928	56.383	169.082	1.256.941	550.792	476.525	1.227.173	6	4.083	1.790.937	1.960.058
1931 Janvier	1.079	9.368	74.461	172.336	1.319.948	531.145	436.520	1.043.007	13	8.323	1.832.020	1.764.179
Février	1.522	12.380	83.531	194.456	1.485.947	653.061	497.433	1.134.717	6	6.313	2.068.438	2.000.927

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES
I. — Classement par genre d'industrie.

Dividendes et coupons d'obligations payés.

FEVRIER 1931.

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets					Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Coupons d'obligat. payés en février
			Bénéfice total		Perte totale		Solde			
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs
Banques	1	15.000	1	946	—	—	946	303	67.158	3.523
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	33	37.696	30	2.308	3	231	2.077	731	63.980	3.654
Exportations, importations	5	6.350	3	584	2	183	401	100	—	—
Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. d'habillem. et d'ameubl.	6	3.835	4	612	2	53	559	147	10.000	700
Commerce de prod. alimentaires	4	6.800	3	335	1	24	311	182	—	—
Commerces non dénommés	31	17.313	22	1.322	9	595	727	699	255	15
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Méuneries	4	6.300	3	458	1	198	260	86	—	—
Brasseries	4	22.775	4	14.464	—	—	14.464	2.093	685	34
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	7	4.200	5	742	2	70	872	253	—	—
Carrières	4	3.169	3	78	1	163	-85	—	—	—
Charbonnages	1	500	—	—	1	96	-96	—	5.000	350
Mines et autres indust. extract.	—	—	—	—	—	—	—	—	34.430	2.066
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Électricité	1	7.310	1	3.384	—	—	3.384	2.613	59.817	3.619
Constructions électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	500	32
Hôtels, théâtres, cinémas	10	7.176	8	1.667	2	66	1.601	695	1.510	45
Imprimerie, publicité	9	10.229	8	1.118	1	5	1.113	726	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) ..	20	59.621	8	6.446	12	1.686	4.760	4.219	10.000	600
Matériaux artif. et prod. céram.	2	725	1	34	1	84	-50	15	667	44
Métallurgie, sidérurgie	10	20.994	8	2.955	2	338	2.617	736	204.309	12.514
Construction	5	6.400	4	2.246	1	323	1.923	693	—	—
Papeteries (Industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations et soc. coloniales	8	121.300	3	11.827	5	12.196	-369	11.519	72.500	4.350
Produits chimiques	5	3.690	4	1.318	1	593	725	500	500	37
Industries du bois	6	5.230	5	1.629	1	85	1.544	624	—	—
Tanneries et corroiries	2	8.300	1	48	1	4.498	-4.450	—	128	6
Automobiles	1	2.500	—	—	1	51	-51	—	—	—
Verreries	3	800	2	374	1	27	347	125	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	16	12.712	9	3.500	7	870	2.630	1.881	1.275	84
Chemins de fer	3	650	3	270	—	—	270	25	6.405	192
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	1	40	—	—	1	22	-22	—	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	19.068	763
Autobus	1	15.000	1	47	—	—	47	27	—	—
Transports non dénommés	4	31.190	3	916	1	48	868	2	—	—
Divers non dénommés	4	971	4	162	—	—	162	77	—	—
TOTAL	201	438.776	151	59.790	60	22.505	37.285	29.071	558.196	32.628

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusque 1 million	134	50.131	96	7.328	38	3.739	3.589	2.732
De plus de 1 à 5 millions	58	116.913	41	17.565	17	5.512	12.053	7.505
De plus de 5 à 10 millions	10	71.935	8	7.654	2	4.515	3.139	6.152
De plus de 10 à 20 millions	6	100.500	4	14.799	2	7.253	7.546	1.380
De plus de 20 à 50 millions	3	99.297	2	12.444	1	1.486	10.958	11.302
De plus de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—
De plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	201	438.776	151	59.790	60	22.505	37.285	29.071

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL.						Prime d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	Part prise par les banques	DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes et en commandite par actions (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL	
	anonymes et en commandite par actions			coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations						Liquidations		Fusions		Nom. bre	Montant
	Nom. bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom. bre	Montant minimum	Nom. bre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré	Nom. bre	Montant				Nom. bre	Montant	Nom. bre	Montant		
	bre	nominal	libéré	bre	minimum	bre	ancien	Augmen- tation nominale	libéré	bre	Montant				bre	Montant	bre	Montant	bre	Montant
Banques	—	—	—	—	—	1	5.000	5.000	1.000	—	—	250	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	1	1.000	200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	4	2.640	2.640	8	2.982	5	34.725	23.265	20.784	2	40.000	—	1.979	—	1	1.000	—	—	1	30.000
Exportations, importations ..	2	1.050	375	1	30	—	—	—	—	—	—	—	100	—	1	1.200	—	—	—	—
Commerce de métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. habil. et ameublem.	4	925	520	—	—	2	1.175	1.175	936	—	—	—	167	—	—	—	—	—	—	—
Comm. produits alimentaires.	—	—	—	1	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1.650	—	—	—	—
Commerces non dénommés	16	6.440	5.922	2	20	1	100	150	45	1	70.000	—	4.169	—	2	500	—	—	—	—
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	100	—	—	—	—
Autres industr. alimentaires ..	4	3.800	2.603	1	500	1	3.200	234	234	—	—	—	2.015	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mjnes et industr. extractives ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	1	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	4	1.502	871	—	—	—	—	—	—	1	100	—	200	—	1	160	—	—	—	—
Imprimerie, publicité	1	125	125	—	—	1	400	2.000	2.000	—	—	—	2.055	—	—	—	—	—	1	44
Textiles	3	2.000	1.387	—	—	—	—	—	—	—	—	—	825	—	2	3.300	—	—	—	—
Matér. artif. et céramiques	3	2.100	1.400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie	4	5.250	5.175	—	—	—	—	—	—	1	10.000	—	4.591	—	2	2.350	—	—	—	—
Construction	1	100	22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	100	—	—	—	—
Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantat. et sociétés coloniales ..	—	—	—	—	—	2	26.000	5.880	4.395	—	—	—	3.180	—	—	1	3.000	—	—	—
Produits chimiques	2	31.500	31.500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30.930	—	1	900	—	—	—	—
Industries du bois	1	1.000	200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1.354	—	—	—	—
Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	6	13.252	8.514	—	—	2	3.000	2.500	1.800	—	—	—	7.810	—	2	650	—	—	1	500
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	1	300	300	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	250	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1.150	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	500	—	—	—	—
Transports non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	8.080	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	2	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	58	73.084	61.854	15	3.553	15	73.600	40.204	31.194	6	124.600	250	58.121	—	21	23.244	1	3.000	3	30.544

(*) Coopératives et Unions du crédit: 4 sociétés dissoutes au capital minimum de 55,600 francs.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES
EN FEVRIER 1931.**

II. — Groupement des sociétés anonymes et en commandite par actions selon le lieu où s'exerce leur activité sociale et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Primes d'émission	Apports en nature compr. dans les souscr. et augm. de capital	DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant
				Actions				Obligations				Liquid.	Fusions	
	Nom- bre	Mon- tant nominal	Mon- tant libéré	Nom- bre	Capital ancien	Augm. nominale	Mon- tant libéré	Nom- bre	Mon- tant			Montant		
												Montant		

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique	57	72.084	61.529	13	47.600	34.324	26.799	6	124.600	250	54.841	14.014	—	30.544
En Belgiq. et à l'étrang.	1	1.000	325	—	—	—	—	—	—	—	100	9.230	—	—
Au Congo belge	—	—	—	2	26.000	5.880	4.395	—	—	—	3.180	—	3.000	—
TOTAL	58	73.084	61.854	15	73.600	40.204	31.194	6	124.600	250	58.121	23.244	3.000	30.544

2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

Jusque 1 million	51	17.884	12.068	7	7.200	2.224	1.186	1	100	—	4.766	4.710	—	544
De plus de 1 à 5 millions.	5	14.700	13.926	7	36.400	17.980	10.008	1	4.500	250	18.705	10.454	3.000	—
De plus de 5 à 10 millions	1	10.000	5.360	—	—	—	—	1	10.000	—	4.200	8.080	—	—
De plus de 10 à 20 mill..	—	—	—	1	30.000	20.000	20.000	2	40.000	—	—	—	—	—
De plus de 20 à 50 mill..	1	30.500	30.500	—	—	—	—	—	—	—	30.450	—	—	30.000
De plus de 50 à 100 mill.	—	—	—	—	—	—	—	1	70.000	—	—	—	—	—
De plus de 100 millions .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	58	73.084	61.854	15	73.600	40.204	31.194	6	124.600	250	58.121	23.244	3.000	30.544

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)
	milliers de fr.
1929 Moyenne mens.	426.906
1930 Moyenne mens.	470.829
1929 Décembre	534.028
1930 Janvier	487.610
Février	483.637
Mars	478.797
Avril	512.993
Mai	502.946
Juin	471.753
Juillet	485.128
Août	461.538
Septembre	414.347
Octobre	441.634
Novembre	422.796
Décembre	496.874
1931 Janvier	500.679
Février	434.000

**RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	EMISSIONS PUBLIQUES	OPÉRATIONS BANCAIRES : CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE					
		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le payement de :					
		Emprunts directs des pouvoirs publics (2)		Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)	
		en Belgique	à l'étranger	Prélèvem. sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets
	milliers de fr.	millions	milliers de francs				
Année 1929	975.000	—	433.181	52.263	172.804	172.459	
Année 1930	1.872.000	(3) fl. p. b. 45	789.180	226.044	214.389	177.779	
1930 Janvier	—	—	81.017	4.458	11.089	18.607	
Février	—	—	37.439	3.126	14.701	9.951	
Mars	250.000	—	85.002	4.710	19.668	10.387	
Avril	400.000	—	46.502	3.101	18.742	5.302	
Mai	6.000	—	60.292	2.931	17.959	2.555	
Juin	400.000	—	116.367	4.200	29.420	6.170	
Juillet	220.000	—	85.976	2.969	20.222	55.197	
Août	250.000	—	46.557	4.941	10.653	15.192	
Septembre	—	—	48.163	167.708	11.723	6.122	
Octobre	—	—	57.197	5.060	13.979	25.404	
Novembre	165.000	—	58.366	2.235	15.356	12.999	
Décembre	—	(3) fl. p. b. 45	66.283	20.605	30.876	10.185	
<i>Emissions continues</i> ..	181.000	—	—	—	—	—	
1931 Janvier	185.000	—	66.660	2.653	18.428	14.603	
Février	—	—	45.820	5.407	18.610	12.486	
Mars	(4) 600.000	—	53.312	3.205	24.378	9.184	

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales

(2) Dans les pouvoirs publics, on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, les organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale des Distributions d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Emprunt de conversion.

(4) Emprunt de 600 millions de francs, 5 p. c., Société Nationale des Chemins de fer belges, émis à 95.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1929	5.719	28.657.991	4.709	6.159.409	1.010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
Année 1930	6.668	43.785.155	5.349	7.043.041	1.319	718.764	6.324.277	4.027.995	6.527.229	333.552
1929 Décembre	255	1.632.482	209	342.336	46	14.367	327.969	172.222	174.103	9.580
1930 Janvier	158	722.232	127	209.915	31	21.087	188.828	100.763	459.476	24.173
Février	142	328.600	111	57.788	31	9.456	48.332	24.382	6.720	267
Mars	780	4.742.720	652	884.155	128	131.030	753.125	526.444	426.551	20.174
Avril	1.669	7.474.982	1.369	1.381.507	300	72.234	1.309.273	679.161	1.678.762	95.346
Mai	1.220	8.859.725	996	1.504.858	224	111.606	1.393.252	928.959	1.130.010	45.998
Juin	655	3.596.698	520	566.061	135	42.094	523.967	307.433	341.693	17.154
Juillet	412	4.793.623	329	570.996	83	65.510	505.486	364.185	206.841	10.738
Août	230	1.391.218	160	239.544	70	17.393	222.151	166.731	548.268	30.242
Septembre	226	816.289	172	138.224	54	14.903	123.321	79.129	29.581	1.643
Octobre	580	4.787.343	454	768.550	126	84.977	683.573	473.669	800.080	41.311
Novembre	312	3.673.418	235	407.864	77	90.530	317.334	192.889	740.593	37.737
Décembre	284	2.598.307	224	313.579	60	57.944	255.635	184.250	158.654	8.769
Déc. (Complém.)	77	813.282	47	378.296	30	5.193	373.103	217.154	—	—
1931 Janvier (*)	89	247.991	62	17.860	27	18.275	— 415	6.176	1.246.594	70.449
Février	201	438.776	151	59.790	60	22.505	37.285	29.071	558.196	32.628

(*) Depuis janvier 1931, les statistiques sont établies d'après la nouvelle méthode exposée dans notre « Bulletin » du 10 février 1931, vol. I, n° 3.

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

(sociétés anonymes et en commandite par actions.)

Tableau rétrospectif (en milliers de francs).

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL						ENSEMBLE DES ÉMISSIONS	Primes d'émission	Apports en nature dans les souscript. et augm. de capital	ÉMISSIONS NETTES (*)		
	Nom-bre	Montant nominal	Montant libéré	ACTIONS				OBLIGATIONS							
				Nom-bre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré	Nom-bre	Montant					Montant nominal	
Année 1929	1.064	7.800.965		767	8.596.173	6.928.418				11	236.560	14.965.943		3.065.222	
Année 1930	751	2.424.445		432	3.506.145	2.054.918				38	876.962	5.356.325		1.781.588	
1929 Décembre ...	86	313.974		57	703.183	518.535				1	1.000	833.509		141.999	
1930 Janvier	93	675.225		59	327.170	237.646				1	100.000	1.012.871		432.490	
Février	60	134.938		39	202.733	143.915				—	—	278.853		52.662	
Mars	78	124.822		26	173.225	103.202				—	—	228.024		131.905	
Avril	69	340.841		49	230.977	128.171				1	1.000	470.012		129.243	
Mai	60	96.699		42	540.818	241.457				1	250	338.406		60.390	
Juin	59	111.077		31	182.557	96.523				3	108.000	315.600		82.195	
Juillet	65	192.550		40	338.440	296.901				—	—	489.451		241.246	
Août	55	115.218		38	561.262	158.415				4	8.500	282.133		171.145	
Septembre ...	40	37.872		16	102.516	123.216				4	303.000	464.088		12.714	
Octobre	56	76.821		27	390.406	214.862				7	69.200	360.883		66.816	
Novembre ...	53	296.732		32	232.896	182.013				9	131.112	609.857		293.027	
Décembre ...	63	221.650		33	233.145	128.597				8	155.900	506.147		107.755	
Déc. (complém.)	34	27.320	21.769	26	260.790	97.085	80.915	—	—	—	—	124.405	14.637	83.406	33.915
1931 Janvier	48	80.779	52.317	18	48.157	19.065	14.597	—	—	—	—	99.844	400	32.043	35.271
Février	58	73.084	61.854	15	73.600	40.204	31.194	6	124.600	237.888	250	58.121	159.777		

(*) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUES	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	pour foyer domestique brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à cokes	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Foutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.		
1929 Moyenne mensuelle	303,—	176,—	167,—	202,—	194,—	616,—	4-10-2	867,—	4-17-9	886,—	5-1-5	940,—	6-10-0	1250,—	
1930 Moyenne mensuelle	322,—	172,—	167,—	198,—	186,—	604,—	4-0-11	720,—	4-5-6	771,—	4-12-11	879,—	6-5-10	1326,—	
1930 Février	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-19-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Mars	330,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1325,—	
Avril	315,—	180,—	170,—	205,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1325,—	
Mai	315,—	175,—	170,—	200,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—	
Juin	315,—	175,—	170,—	195,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—	
Juillet	315,—	170,—	162,50	195,—	180,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—	
Août	315,—	170,—	162,50	195,—	180,—	615,—	4-0-0	690,—	4-6-0	750,—	4-16-0	910,—	5-10-0	1345,—	
Septembre	315,—	167,50	162,50	195,—	180,—	590,—	3-14-0	690,—	4-0-0	750,—	4-5-0	875,—	5-10-0	1345,—	
Octobre	320,—	155,—	155,—	185,—	175,—	570,—	3-10-0	600,—	3-12-6	660,—	4-0-0	750,—	6-0-0	1345,—	
Novembre	320,—	150,—	155,—	180,—	175,—	570,—	3-8-0	580,—	3-10-0	650,—	3-12-6	680,—	6-10-0	1345,—	
Décembre	320,—	150,—	155,—	180,—	175,—	570,—	3-10-0	600,—	3-12-6	660,—	3-16-0	750,—	6-10-0	1345,—	
1931 Janvier	320,—	150,—	155,—	180,—	175,—	500,—	3-9-6	600,—	3-12-3	660,—	3-15-6	750,—	6-0-0	1375,—	
Février	300,—	150,—	155,—	180,—	175,—	500,—	3-7-6	585,—	3-9-6	645,—	3-11-0	700,—	6-0-0	1375,—	
Mars	300,—	150,—	155,—	180,—	175,—	500,—	3-3-6	570,—	3-5-6	630,—	3-9-0	690,—	6-0-0	1375,—	
Avril	270,—	135,—	155,—	170,—	175,—	525,—	3-2-0	570,—	3-4-0	630,—	3-9-0	675,—	6-0-0	1375,—	

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Fro- ment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	par 100 kilos						par kilo		par 26 (*)
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1929 Moyenne mensuelle	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	30,69	21,86	27,50
1930 Moyenne mensuelle	127,87	86,55	92,46	99,01	47,73	103,94	25,94	13,85	24,—
1929 Décembre	153,65	125,04	122,02	143,18	41,03	174,81	33,11	18,25	33,27
1930 Janvier	147,97	113,08	111,16	135,08	40,52	166,84	31,87	15,80	25,85
Février	142,94	97,13	94,40	121,30	38,04	145,56	32,02	14,25	21,60
Mars	133,02	87,82	89,52	109,99	35,38	126,18	28,19	14,—	19,96
Avril	144,48	99,74	107,40	113,34	35,76	125,81	24,46	14,—	17,08
Mai	146,31	91,50	98,19	109,56	37,37	146,17	21,69	14,—	17,55
Juin	153,44	83,16	92,46	98,29	61,04	132,76	22,86	14,—	17,99
Juillet	151,77	83,66	90,98	88,40	51,65	74,50	24,56	14,—	20,66
Août	135,84	87,56	100,57	89,49	55,60	67,85	24,13	14,—	22,76
Septembre	107,82	76,84	81,14	82,77	54,27	66,60	25,28	14,—	27,11
Octobre	94,50	73,52	78,99	80,68	53,58	65,78	25,23	13,40	33,22
Novembre	88,84	71,64	79,78	78,61	54,25	66,32	25,77	12,75	35,64
Décembre	87,48	72,97	84,91	80,66	55,25	62,93	25,27	12,—	28,54
1931 Janvier	80,35	70,75	81,85	74,—	56,03	51,78	25,29	12,—	(*)0,96
Février	78,53	68,63	82,35	72,71	61,49	48,11	25,10	10,50	0,80

(*) A partir de janvier 1931, cotation par pièce.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.
(En milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	16-4-1930	1-4-1931	9-4-1931	16-4-1931
Encaisse :					
Or.....	(1) 306.377	5.914.743	7.197.240	7.200.925	7.217.815
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	3.175.026	4.561.238	4.559.502	4.534.975
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger.....	603.712	4.204.169	3.716.467	3.651.864	3.655.176
Avances sur fonds publics.....	57.901	202.644	200.480	183.210	163.594
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26).....	—	1.569.903	1.461.793	1.461.793	1.461.793
PASSIF					
Billets en circulation.....	1.049.762	14.481.561	16.229.927	16.280.965	16.129.643
Comptes courants particuliers.....	88.333	441.778	616.050	715.741	858.597
Compte courant du Trésor.....	14.541	198.551	359.873	124.311	104.241
Total des engagements à vue.....	1.152.636	15.121.890	17.205.850	17.121.017	17.092.481
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue.....	41,36 %	60,11 %	68,34 %	68,69 %	68,76 %
Taux d'escompte des traites acceptées.....	5,— %	3,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux des prêts sur fonds publics.....	5,— %	5,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent » billon et divers.

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-10-1930	30-11-1930	31-12-1930	31-1-1931
Encaisse-or :					
Lingots et monnaies d'or.....	24.818	41.027	41.027	41.027	41.027
Devises-or sur l'étranger.....	28.788	40.454	40.527	45.848	49.250
Encaisses diverses et avoirs en banque.....	78.031	513.288	490.302	438.602	519.237
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger.....	263.880	175.002	164.923	160.571	171.807
Comptes courants.....	163.234	47.098	48.657	62.527	88.203
PASSIF					
Billets en circulation.....	124.619	171.545	171.673	182.803	189.938
Créditeurs :					
A vue.....	222.030	386.668	320.622	333.314	365.481
A terme.....	68.465	187.208	195.490	141.797	172.091
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire.....	42,99 %	47,50 %	47,51 %	47,82 %	47,53 %

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES.	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics				Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants crédoiteurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés	Avances sur titres				
			Sur la France	Sur l'étranger						
1929 Moyenne annuelle.	37.174.406	8.636.912	6.949.433	53.286	18.557.204	2.419.263	64.736.617	19.084.455	44,35	
1930 Moyenne annuelle.	45.954.926	6.836.087	5.967.692	27.596	18.910.391	2.728.119	72.270.631	17.512.670	51,18	
1930 Février 7	42.931.049	6.978.660	6.398.696	24.870	18.777.088	2.578.449	69.429.472	17.539.950	49,36	
Mars 7	42.753.011	6.959.689	5.626.538	16.436	18.775.599	2.634.594	70.373.157	15.576.486	49,74	
Avril 4	42.357.643	6.913.223	5.059.551	34.852	18.773.151	2.697.241	71.575.902	13.323.443	49,89	
Mai 9	42.950.438	6.889.208	5.126.285	27.555	18.716.501	2.652.371	71.612.307	13.845.066	50,20	
Juin 6	43.817.560	6.878.201	4.923.900	34.075	18.683.501	2.720.394	72.558.993	13.487.092	50,92	
Juillet 4	44.169.984	6.904.264	5.532.536	32.651	18.840.485	2.836.496	73.269.798	14.074.282	50,58	
Août 8	46.656.474	7.063.861	5.329.831	24.752	18.890.163	2.788.048	72.970.882	17.292.729	51,69	
Septembre ... 5	47.477.717	6.832.314	4.896.659	27.516	18.794.707	2.835.979	73.453.001	16.921.283	52,53	
Octobre 10	49.448.031	6.587.842	4.696.946	23.050	19.074.550	2.884.498	73.968.455	18.394.474	53,54	
Novembre 7	51.096.520	6.505.489	6.837.698	28.088	19.136.940	2.994.769	74.709.038	21.394.440	53,17	
Décembre 5	52.351.980	6.912.167	7.058.559	33.168	19.156.531	3.000.147	75.838.195	22.421.267	53,28	
1931 Janvier 9	54.109.387	7.124.398	7.744.961	31.076	19.385.995	2.982.107	77.734.065	23.325.808	53,54	
Février 6	55.632.074	7.010.604	7.231.236	32.657	19.340.765	2.976.535	77.772.474	24.431.000	54,43	
Mars 6	56.082.738	6.954.770	6.287.873	28.996	19.348.170	2.951.523	78.328.214	23.337.973	55,16	
Avril 10	56.107.297	6.911.797	5.433.150	26.716	19.472.248	2.926.757	78.707.503	22.228.476	55,59	

Taux d'escompte } actuel : 2 %, depuis le 3 janvier 1931.
précédent : 2 1/2 %, depuis le 2 mai 1930.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débitteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditoires (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1929 Moyenne annuelle	460.196	59.243	165.793	103.536	6.683	815.755	22.939	344	54,88
1930 Moyenne annuelle	447.758	51.839	230.768	92.905	5.477	819.028	27.380	388	52,84
1930 Février 10	464.214	52.456	211.528	82.590	11.350	795.381	20.593	346	56,87
Mars 10	463.867	56.857	200.911	84.408	9.954	801.411	17.476	201	56,03
Avril 7	458.981	51.486	204.394	104.191	11.954	819.893	12.843	410	55,09
Mai 5	457.492	53.238	224.308	129.955	—	865.574	13.245	352	52,04
Juin 10	457.524	52.386	237.432	91.857	—	816.879	44.757	285	53,08
Juillet 7	457.700	49.518	237.805	87.288	—	833.931	19.728	426	53,59
Août 4	416.669	54.830	240.771	104.359	15.000	833.134	20.189	255	48,81
Septembre ... 8	414.775	48.797	234.401	91.516	10.198	824.353	12.356	152	49,56
Octobre 6	418.937	53.062	244.239	83.966	13.333	840.573	16.903	307	48,84
Novembre ... 10	451.001	49.630	250.659	85.137	—	837.498	18.713	170	52,66
Décembre 8	450.932	48.857	247.895	85.809	—	826.577	27.609	148	52,78
1931 Janvier 5	450.116	50.429	246.937	115.492	500	861.181	25.854	420	50,72
Février 9	474.574	48.406	244.838	81.226	—	813.101	45.175	97	55,29
Mars 9	477.701	47.515	223.835	82.266	—	824.345	24.043	123	56,30
Avril 7	480.105	44.385	212.019	120.166	—	852.402	24.564	248	54,73

Taux d'escompte } actuel : 2,50 % depuis le 24 janvier 1931.
précédent : 3 %, depuis le 25 mars 1930.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserve to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1929 Moyenne annuelle.	146.895	774	55.917	11.198	19.868	86.983	362.297	114.360	39,7
1930 Moyenne annuelle:	155.209	865	49.148	7.956	17.959	75.064	358.414	114.742	50,2
1930 Février 6	150.784	428	49.895	5.603	13.915	69.413	348.690	113.773	54,9
Mars 6	151.602	688	38.632	6.841	15.104	60.577	347.290	107.294	60,5
Avril 10	159.829	952	55.862	6.288	11.063	73.213	359.250	117.079	52,5
Mai 8	163.572	930	56.363	6.555	9.609	72.527	358.491	120.792	54,6
Juin 5	155.989	890	58.381	6.478	12.717	77.574	359.799	116.871	48,8
Juillet 10	155.708	878	54.126	6.266	19.911	80.303	363.804	115.036	45,8
Août 7	152.584	1.011	53.146	7.960	23.614	84.720	372.978	107.208	37,8
Septembre ... 4	154.460	1.062	47.881	6.229	21.559	75.669	362.983	109.904	47,7
Octobre 9	157.477	1.206	44.666	4.879	22.530	72.075	359.560	113.561	52,0
Novembre 6	160.373	1.169	35.091	4.459	22.487	62.037	356.464	109.426	59,4
Décembre ... 4	154.649	982	58.966	4.606	21.791	85.363	359.219	123.930	45,5
1931 Janvier 8	145.016	642	53.081	14.358	22.912	90.351	363.505	115.375	37,3
Février 5	140.351	689	43.030	6.325	23.204	72.559	349.486	106.007	48,6
Mars 5	140.926	836	34.395	10.639	30.034	75.073	350.722	107.853	47,3
Avril 9	146.122	902	33.400	10.690	28.669	72.899	358.885	103.372	46,5

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 1^{er} mai 1930.
précédent : 3.50 %, depuis le 20 mars 1930.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATE ^s	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies division- naires	Portefeuille effets	Avances sur nantisse- ment	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1929 Moyenne annuelle	2.258.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.358	543.250	50,78
1930 Moyenne annuelle	2.446.203	359.813	152.455	1.786.063	104.197	19.319	4.361.383	481.007	57,95
1930 Février 7	2.325.941	393.837	138.328	1.959.917	54.753	50	4.380.954	451.011	56,29
Mars 7	2.462.149	401.801	138.446	1.918.176	95.573	15.010	4.480.231	530.286	57,16
Avril 7	2.544.427	350.286	126.385	2.027.022	56.326	17.140	4.567.390	519.414	56,91
Mai 7	2.565.417	330.198	138.030	1.853.521	53.645	6.900	4.403.696	601.382	57,85
Juin 6	2.618.781	379.754	131.321	1.792.616	67.113	10.900	4.572.744	448.833	59,71
Juillet 7	2.618.808	422.728	139.690	1.646.270	55.827	—	4.492.023	381.053	62,41
Août 7	2.619.025	317.312	153.634	1.588.595	55.735	—	4.398.293	421.695	60,92
Septembre ... 6	2.618.902	392.108	148.429	1.571.922	57.007	500	4.486.210	368.396	62,02
Octobre 7	2.443.003	136.215	146.528	2.038.743	60.123	—	4.501.352	347.359	53,19
Novembre 7	2.180.009	219.185	157.726	2.133.706	101.208	45.150	4.372.863	313.658	51,19
Décembre 6	2.190.277	536.922	148.259	2.000.162	75.733	66.360	4.439.589	344.410	57,01
1931 Janvier 7	2.215.945	400.419	161.136	2.081.469	66.630	15.500	4.325.786	422.527	55,10
Février 7	2.244.110	198.402	178.357	1.602.299	66.200	23.170	4.084.240	270.805	56,08
Mars 7	2.285.393	189.424	166.163	1.842.293	84.608	44.070	4.144.808	301.308	55,66
Avril 7	2.343.644	165.605	143.228	1.975.360	155.219	48.500	4.377.850	332.848	53,27

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 9 octobre 1930.
précédent : 4 %, depuis le 21 juin 1930.

IMPRIMERIE
de la Banque Nationale de Belgique
4, rue de la Banque, Bruxelles

Inspecteur général : P. AUSSEMS
15, rue J.-G. Eggerickx, Woluwé-St-Pierre
